



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPAU GROUPEMENT
D'INTÉRÊT PUBLIC
L'Europe des Projets
Architecturaux et Urbains



CELLES QUI OUVRENT LA VOIE
JEUNES FEMMES ET MAIRES EN RURALITÉ :
MOTEURS ET FREINS DE L'ENGAGEMENT

**CARAVANE
DES RURALITÉS**

La Caravane des ruralités est un dispositif itinérant de recherche et de valorisation opéré par l'Europe des projets architecturaux et urbains (GIP EPAU). Elle parcourt les territoires ruraux pour documenter leurs dynamiques, mettre en lumière leurs initiatives et favoriser le dialogue entre élus, chercheurs, acteurs locaux et nationaux. Chaque étape associe production de connaissance, restitutions publiques et valorisation sensible (photographie, illustration, vidéo). En complément, la Caravane des ruralités développe des *diagonales* : des enquêtes thématiques menées sur plusieurs territoires au fil du parcours, qui permettent d'explorer en profondeur un sujet précis et transversal. L'enquête sur les jeunes femmes maires en ruralité, conduite entre janvier 2024 et juillet 2025, constitue ainsi la première diagonale de la Caravane des ruralités.

Le programme *Caravane des ruralités* du GIP EPAU est opéré en partenariat avec la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), dont notamment la sous-direction Territoires et Usagers, la Banque des territoires, la Direction générale aux collectivités locales, Léonard, la Bibliothèque nationale de France, ainsi que la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF), l'Association des Maires ruraux de France (AMRF), la Fédération des parcs naturels régionaux de France, l'Assemblée des Communautés de France (ADCF), l'Association nationale des élus des littoraux (ANEL), l'ANPP - Territoires de projet, l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM), l'Association des petites villes de France (APVF), le Plan urbanisme construction architecture (PUCA), le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), la Cité de l'architecture et du patrimoine, le Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), l'École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD), le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), le réseau des maisons de l'architecture, la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU).

Derrière cette *diagonale* :

Ophélie Loubat, photographe documentaire basée entre Paris et la région Occitanie. Son travail porte sur les relations familiales, la quotidienneté et l'exil.

Achille Warnant, docteur en géographie, chercheur associé au sein de l'UMR Géographie-cités, et conseiller scientifique au GIP EPAU.

Directeur de publication : **Jean-Baptiste Marie**

Directrice de la *Caravane des ruralités* : **Cécile Gallien**

Rédaction : **Achille Warnant**

Contribution : **Agathe Bousseau, Maël Moulin, Héloïse Lecomte**

Photographies : **Ophélie Loubat**

Conception graphique et mise en pages : **Figures Libres**

Relecture : **Emmanuel Cauchois**

Contact :

Cécile Gallien, directrice du programme *Caravane des ruralités*

Groupement d'intérêt public Europe des projets architecturaux et urbains

cecile.gallien@developpement-durable.gouv.fr

06 59 71 99 33

CELLES QUI OUVRENT LA VOIE
JEUNES FEMMES ET MAIRES EN RURALITÉ :
MOTEURS ET FREINS DE L'ENGAGEMENT

Une enquête sur les moteurs et freins de l'engagement des jeunes femmes maires en ruralité

Pprès de 2 200 maires ont quitté leur fonction depuis leur élection en juillet 2020, soit 6 % d'entre eux. Comme le rappelle le politiste Martial Foucault : « En l'espace de trois mandats municipaux, c'est-à-dire entre 2008 et 2026, le nombre moyen de démissions de maire par an a été multiplié par quatre (129 vs. 417).¹ » Cette hausse, particulièrement marquée, montre que la relative bonne image dont continuent de bénéficier les maires dans l'opinion publique – le maire demeurant la figure politique suscitant le plus haut niveau de confiance (69 %), loin devant les autres représentants institutionnels² – ne suffit plus à compenser les difficultés croissantes liées à l'exercice du mandat. Pression accrue des administrés, complexification des procédures, isolement, manque de moyens ou encore violences verbales, voire physiques, participent à cette usure prématurée, qui, si elle affecte plus fortement certaines catégories que d'autres, n'épargne en réalité aucun profil d' élu³.

Cette crise des vocations suscite, depuis quelques années, une attention croissante dans le champ médiatique, certains observateurs allant jusqu'à redouter un « crash démocratique » : la hausse continue du nombre d'édiles « raccrochant l'écharpe » pouvant nourrir à terme la crainte d'une « pénurie de candidats »⁴. La question mobilise également les associations d'élus locaux et les parlementaires. Dès 2018, la Délégation aux collectivités territoriales de l'Assemblée nationale et l'Association des maires de France (AMF) ont ainsi engagé un travail conjoint visant à mesurer l'ampleur réelle du phénomène de démissions. Plus récemment, la réflexion sur le statut de l' élu a conduit au dépôt d'une proposition de loi visant à « encourager, faciliter et sécuriser l'exercice du mandat d' élu local »⁵. Comme le remarquent les politistes Anne-Cécile Douillet et Aurore Granero, les données relatives aux démissions nourrissent ainsi directement les propositions d'évolution de la condition de maire⁶.

Ces débats prennent appui sur un constat largement documenté : l'exercice du mandat de maire s'accompagne de contraintes particulièrement lourdes. Olivier Torrès, auteur, pour le compte de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), d'une enquête consacrée à la santé mentale des maires⁷, souligne ainsi « qu'un maire peut cumuler jusqu'à trois vies : une personnelle, une publique et une professionnelle »⁸, dès lors qu'il n'est pas en disponibilité ou à la retraite. Or, dans cette situation, « avec en moyenne soixante-deux heures de travail total par semaine, la coexistence de ces frontières décuple les risques psychosociaux », rappelle le chercheur, mettant en lumière l'ampleur des contraintes pesant sur l'exercice du mandat⁹. Dans le même esprit, les sociologues Didier Demazière et Jérôme Pélisse montrent que le

5 Proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale, visant à encourager, à faciliter et à sécuriser l'exercice du mandat d' élu local, le 10 juillet 2025, T.A. n° 168.

6 Anne-Cécile Douillet, Aurore Granero, « Ce qui se cache derrière les démissions de maires », *Horizons publics*, septembre 2024.

7 Olivier Torrès, Mathieu Le Moal, « Du risque de burnout au bien-être des maires français : sortir de l'ignorance », *Étude de l'Observatoire Amarok en partenariat avec l'AMRF*, 2024.

8 « "Je vois bien que je m'enfoncé" : à l'approche des municipales de 2026, le tabou se brise autour de la santé mentale des maires », *Le Monde*, 17 avril 2025.

9 *Ibid.*

1 . Martial Foucault, « Les démissions de maires : enquête sur un phénomène sans précédent », *Observatoire de la démocratie de proximité AMF-CEVIPOF / Sciences Po*, juin 2025.

2 Martial Foucault, « Le maire, figure de confiance dans une démocratie fragmentée », *Observatoire de la démocratie de proximité AMF-CEVIPOF / Sciences Po*, juillet 2025.

3 Martial Foucault, « Les démissions de maires : enquête sur un phénomène sans précédent », *op. cit.*

4 « Avec la hausse des démissions de maires, la crainte d'un "crash démocratique" », *Le Monde*, 20 nov. 2024.

90 %

constatent n'être pas assez disponible pour leur famille.

83 %

estiment que le mandat est usant pour la santé.

mandat de maire a un coût élevé pour celles et ceux qui s'y engagent¹⁰. Il se traduit par des horaires atypiques (la quasi-totalité des maires déclarent travailler, au moins occasionnellement, en soirée, après 20 heures, le samedi ou le dimanche matin...) et par un manque de disponibilité pour les proches, constaté par près de 90 % d'entre eux. Les conséquences sur la santé sont également notables : 87 % disent connaître parfois ou souvent des troubles du sommeil, 91 % des coups de fatigue et 86 % des moments de lassitude, tandis que 83 % estiment que le mandat est usant pour la santé. Ces contraintes – expliquent les deux chercheurs – s'inscrivent dans une conception sacrificielle du rôle, fondée sur le dévouement et le don de soi, qui conduit les élus à accepter de restreindre leur vie personnelle et familiale, voire d'exposer leur santé, au nom d'une mission jugée supérieure, même lorsque ces exigences sont ressenties comme excessives (97 %).

Si le « blues des maires » ne doit pas être surestimé – en 2020, seules 106 communes n'ont présenté ni liste ni candidat¹¹, et la proportion de démissionnaires parmi les 34 945 maires restant très minoritaire (moins de 6 %)¹² – il n'en constitue pas moins un indicateur significatif des évolutions à l'œuvre dans l'engagement municipal et des difficultés rencontrées par une part croissante des élus dans l'exercice de leur fonction¹³. Cette situation peut dès lors conduire à s'interroger sur les conditions structurelles du mandat, sur leur évolution et sur les effets possibles, à moyen et long terme, sur la reproduction du corps municipal.

LES JEUNES FEMMES MAIRES COMME OBJET D'ÉTUDE

C'est dans ce contexte qu'a été lancée, en janvier 2024, une enquête consacrée aux jeunes femmes maires en ruralité, dans le cadre de la *Caravane des ruralités*. Ce choix tient d'abord au fait que ces élues cumulent trois caractéristiques – être jeunes, femmes et élues rurales – qui, prises séparément, influencent déjà fortement les conditions d'exercice du mandat, mais qui, combinées, peuvent générer des contraintes encore plus fortes, dans une logique cumulative. Être jeune, c'est souvent devoir concilier le mandat avec un début de carrière et la période où l'on fonde une famille. Être une femme, c'est encore, dans beaucoup de communes, se confronter à des attentes et à des comportements marqués par des stéréotypes de genre, mais aussi, encore aujourd'hui, assumer plus fréquemment une part importante des charges domestiques et parentales, ce qui réduit d'autant le temps disponible pour l'action municipale. Être maire en milieu rural, enfin, signifie exercer dans

¹² Une enquête de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale, rendue le 6 mai 2019, rappelait par ailleurs que l'une des « causes principales » des cessations de fonction reste « le décès », ainsi que la cessation de fonction pour « raisons de santé », deux éléments qui reflètent en réalité « le vieillissement

¹⁰ Didier Demazière, Jérôme Péliasse, « Être maire aujourd'hui. Engagés, débordés, malmenés : quels effets sur la santé ? », enquête *Elusan* : les élu(e)s et leur santé, novembre 2024.

¹¹ « Municipales 2020 : 20 765 listes déposées pour 902 465 candidats », *Le Monde*, 2 mars 2020.

¹³ Éric Kerrouche, *Le Blues des maires*, La Fondation Jean-Jaurès, 2018.

un contexte plus contraint qu'en ville : comme le souligne Luc Rouban : « Les petites communes rurales ont vu leur pouvoir d'action se réduire, soit parce qu'elles n'ont pas ou plus les moyens budgétaires nécessaires pour répondre aux demandes croissantes de leurs administrés, soit parce qu'elles sont désormais placées sous l'échelon intercommunal.¹⁴ »

La combinaison de ces trois caractéristiques (l'âge, le genre et le poids de la commune) reste encore peu étudiée par la recherche, alors même que la crise des vocations municipales met en lumière la nécessité de comprendre pourquoi certaines catégories d'élus sont plus exposées aux contraintes du mandat. Les études portant sur les jeunes maires demeurent relativement rares : la vaste étude menée par Isabelle Lacroix et Laurent Lardeux, publiée en 2022 sous le titre *Jeunes et déjà maires : le prix de l'engagement dans la politique municipale*¹⁵, et largement mobilisée dans le cadre de cette enquête, constitue une exception notable. Les recherches sur les femmes maires sont elles aussi limitées, même si l'on peut citer, par exemple, celles de Victor Marneur sur les élues de petites communes en Gironde¹⁶. Les travaux sur les élus ruraux sont bien plus nombreux – on peut citer ici, parmi d'autres, ceux de Sébastien Vignon¹⁷, Julian Mischi¹⁸ ou Violaine Girard¹⁹ – mais croisent rarement les trois dimensions que sont l'âge, le genre et le contexte rural. Leur articulation apparaît pourtant pertinente pour analyser les effets cumulatifs de ces facteurs sur l'exercice du mandat, apprécier les inégalités d'accès et de maintien dans la fonction, et évaluer leurs implications potentielles, aussi bien sur la pérennité et le renouvellement des équipes municipales que sur la représentativité sociologique des maires.

Ainsi, l'enjeu de cette étude est d'identifier et de comprendre les moteurs et les freins de l'engagement chez les jeunes femmes maires en milieu rural, afin d'éclairer les dynamiques qui favorisent ou, au contraire, entravent leur accès et leur maintien dans la fonction. En documentant leur parcours, leurs motivations et les obstacles rencontrés, il s'agit non seulement de mieux appréhender les conditions d'exercice du mandat dans ces contextes spécifiques, mais aussi de contribuer à la réflexion sur les leviers d'action susceptibles de renforcer l'attractivité, la diversité et la durabilité de l'engagement municipal.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE L'ENQUÊTE

Cette enquête s'appuie sur un corpus de 23 entretiens semi-directifs conduits auprès de douze femmes et onze hommes²⁰, réalisés pour l'essentiel en distanciel entre janvier 2024 et juillet 2025, complétés par une analyse statistique et cartographique menée à partir des données du répertoire national des élus (RNE), mises à disposition par le ministère de l'Intérieur. Ces données fournissent notamment des informations sur le sexe, l'âge, la date d'entrée en fonction, la commune et la fonction de l' élu. Les profils retenus – qu'il s'agisse des élus interrogés ou de l'échantillon mobilisé pour l'analyse statistique – relèvent tous de communes rurales de moins de 5 000 habitants, situées soit hors unités urbaines, soit au sein d'unités urbaines, elles-mêmes inférieures à 5 000 habitants.

Le ciblage porte sur les plus jeunes maires au moment de leur élection (entre 18 et 30 ans en 2020), afin de mieux appréhender les tensions spécifiques qui peuvent exister à ce moment de la vie. Cette délimitation se veut relativement fidèle aux catégories mobilisées par l'Insee qui situent, depuis les années 2000, la jeunesse dans la tranche d'âge des 15-29 ans. Elle se distance en cela de la plupart des études traitant des jeunes élus qui adoptent, bien souvent, une définition plus englobante : « La borne supérieure de la tranche d'âge de

Entre 18 et 30 ans en 2020

L'enquête porte sur les plus jeunes maires au moment de leur élection.

¹⁴ Rouban L., *Quel avenir pour les maires*, La Documentation Française, Paris, 2020 : 145-193.

¹⁵ Isabelle Lacroix, Laurent Lardeux, *Jeunes et déjà maires : le prix de l'engagement dans la politique municipale*, Septentrion. Presses universitaires, Espaces politiques, 2022.

¹⁶ Victor Marneur, « Ces femmes maires de petites communes. Essai de typologie à partir de cas girondins », *Études rurales*, 2019 (n° 204).

¹⁷ Voir par ex. :

Violaine Girard, « Une notabilisation sous contrôle : la trajectoire d'un maire rural face à un professionnel de la politique sur la scène intercommunal (1971-1995) », *Politix*, 2008/3 (n° 83).

¹⁸ Voir par ex. : Julian Mischi, *Des élus en campagne : une histoire sociale du pouvoir municipal (XX^e-XXI^e siècle)*, Presses de Sciences Po, 2025.

¹⁹ Voir par ex. : Sébastien Vignon, « Des rôles politiques en tension ? Les "petits cumulés" des maires ruraux sur la scène intercommunale », *Études rurales*, 2019/2 (n° 204).

²⁰ Au départ, l'enquête avait été conçue pour porter plus largement sur les jeunes maires en milieu rural. Au fil de sa mise en œuvre, l'analyse des premiers entretiens et la prise en compte des enjeux spécifiques évoqués plus haut ont conduit à recentrer l'investigation sur les jeunes femmes maires, afin d'explorer plus finement l'articulation entre âge, genre et contexte rural. Ce recentrage n'a toutefois pas conduit à écarter les matériaux collectés auprès des jeunes maires hommes : leurs témoignages ont également été exploités, aussi bien pour mettre en évidence des points communs que pour éclairer, par contraste, certaines spécificités du vécu des jeunes élus.

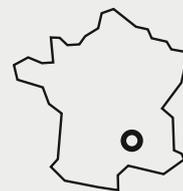
jeunes en politique s'établit généralement à 40 ans (...), principalement en raison de leur faible proportion dans les statistiques d'élus et de la nécessité d'élargir la tranche pour obtenir un échantillon représentatif.²¹ » L'étude repose également sur une analyse bibliographique mobilisant principalement des travaux en sociologie et en science politique, ainsi que sur l'examen d'un ensemble de rapports institutionnels relatifs à l'exercice du mandat municipal, en particulier dans les petites communes rurales.

Cette recherche est, en outre, articulée à un travail photographique conduit entre février et mai 2025 par la photographe indépendante Ophélie Loubat, auprès de trois jeunes femmes maires : Marion Houetz, maire de Jaujac (07), Laurine Gillot, maire de Berviller-en-Moselle (57) et Ophélie Brun, maire de Villard-Notre-Dame (38). Ce travail documente de manière sensible le quotidien de ces élues, en écho aux dimensions plus analytiques de l'étude. Les images qui ponctuent ce rapport – par ailleurs objet d'une exposition itinérante à part entière – sont issues de cette série photographique. Elles offrent un contrepoint visuel aux données et analyses présentées, et donnent à voir concrètement la manière dont s'organise la vie de maire, à cheval entre vie personnelle, vie professionnelle et vie d'élue.

21 Isabelle Lacroix, Laurent Lardeux, *Jeunes et déjà maires : le prix de l'engagement dans la politique municipale*, op. cit.

MARION HOUETZ

MAIRE DE JAUJAC



Marion Houetz est maire de Jaujac, commune ardéchoise de 1 300 habitants.

À 34 ans, elle assume un mandat qu'elle n'avait pas prémédité, mais dans lequel elle s'investit pleinement. Née ici, elle y revient après des études à Aix et Paris, et un passage par la Californie. « Jaujac, c'est un peu ma commune de cœur, là où j'ai tous mes souvenirs d'enfance.

Pour autant, je ne me suis jamais dit que j'y passerais ma vie. » C'est pourtant là qu'elle décide de s'engager : « Je me suis dit que ma valeur ajoutée, c'était de faire de la politique. C'est ce qui m'a poussée à vouloir être maire de Jaujac. »

UNE TRAJECTOIRE POLITIQUE PRÉCOCE ET ASSUMÉE

Son goût pour la chose publique remonte à l'enfance : « J'ai toujours eu envie de faire de la politique. C'est venu grâce à mon grand-père qui était instituteur et maire de la commune d'à côté. » Elle se faufile à l'époque pour écouter les débats télévisés qu'il regarde, sans savoir qu'il l'avait repérée : « Plus tard, j'ai appris qu'il était bien conscient du manège et qu'il me laissait faire. » Après Sciences Po Aix, un stage auprès du parti démocrate en Californie au moment de la réélection d'Obama, puis un master à Paris, elle devient collaboratrice de la députée locale, avant de travailler au conseil régional puis au département. En 2020, l'ancien maire, socialiste comme elle, lui propose de s'engager. « Au bout d'un moment, les collègues m'ont dit : "Finalement, tu serais bien en tête de liste." Donc j'ai réfléchi, et puis j'y suis allée. »

UNE AUTRE MANIÈRE D'ÊTRE MAIRE

Maire et directrice générale des services d'une commune voisine, elle jongle entre plusieurs vies. « Quand on est maire, on est maire 24 heures sur 24, 365 jours par an. » Elle revendique un style différent : « Ici, t'as des gens qui ont l'habitude du maire un peu à l'ancienne... Moi, je suis plus souvent dans mon bureau, à bosser sur mon ordi. Je suis un peu plus technicienne que vraiment purement politique. » Attachée à la collégialité, elle réunit son équipe chaque

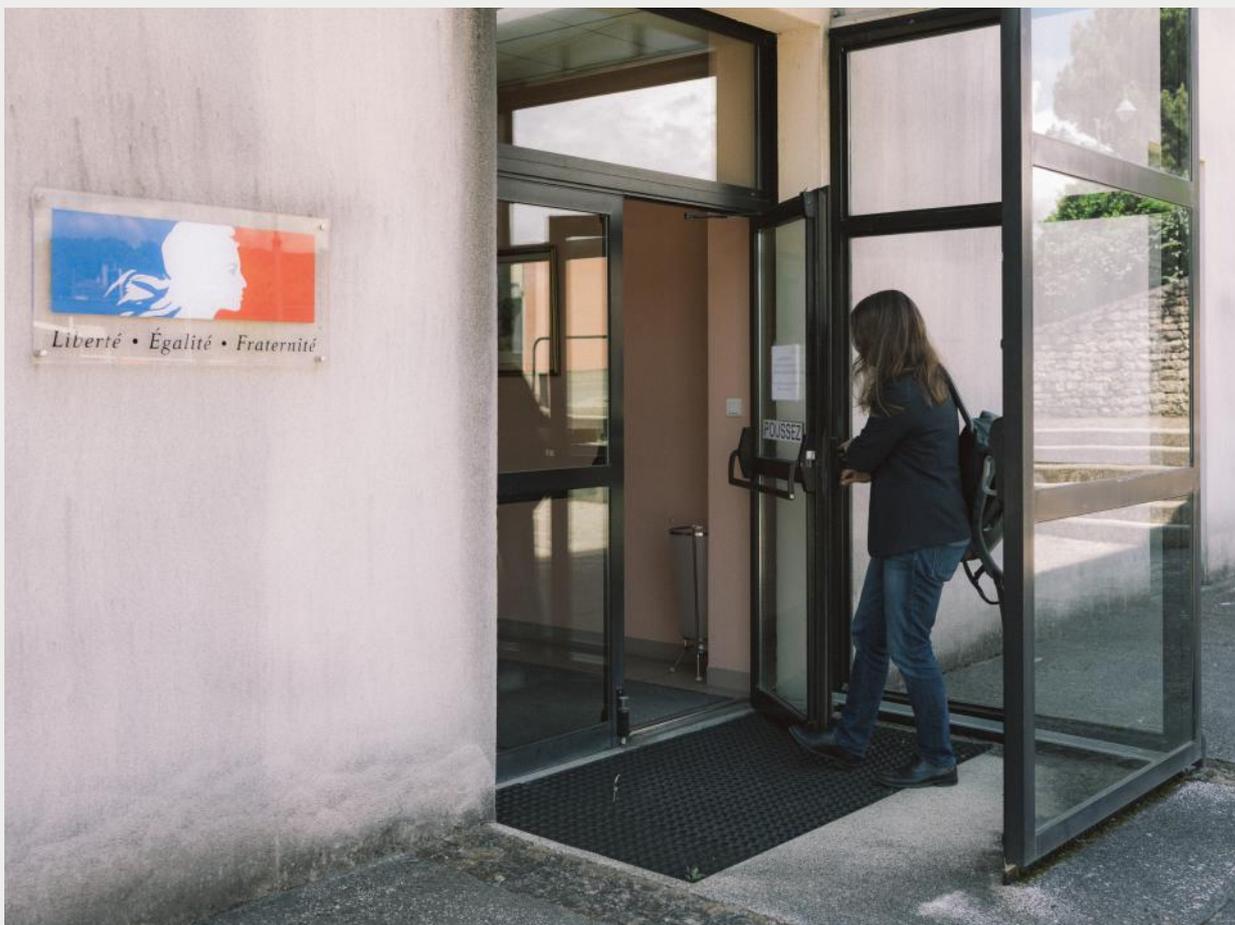
semaine et veille à ce « que tout le monde se sente écouté et à sa place » : « C'est peut-être ce que j'ai le plus réussi sur le mandat. » Elle revendique aussi un féminisme concret : « Dès le début du mandat, j'ai attaché beaucoup d'importance à aller sur des sujets où les femmes ne sont pas attendues (...) pour montrer que les femmes, ce n'est pas que le social ou l'école. »

UN ÉQUILIBRE FRAGILE

Être une jeune femme en responsabilité n'est pas neutre du point de vue de l'exercice du mandat. « Il y a souvent quelqu'un qui vient pour rencontrer un élu, et qui me dit : "Bonjour, on voudrait voir le maire." Ils croient que je suis la secrétaire. » Elle a aussi conservé en mémoire un bulletin électoral sur lequel un votant avait rayé tous les noms de femmes. « Pour moi, ça ne me semblait pas être un sujet. Je pensais que mon âge allait l'être davantage. » Finalement, Marion reconnaît qu'être une femme n'était certainement pas anodin. Elle souligne également la dureté du rythme : « Ça m'est arrivé quelques fois d'être vraiment sur les rotules. » La vie personnelle en pâtit : « Ça empiète beaucoup sur le reste et il faut avoir des gens qui comprennent cet engagement. »

UN ANCRAGE LOCAL, UNE VISION COLLECTIVE

Dans cette commune qu'elle connaît bien, elle s'efforce de faire vivre un service public de proximité, avec régies, école et centre de loisirs. « On essaie de faire en sorte que les gens qui vivent au village à l'année soient contents d'y vivre et y restent. » Éluë sans opposition, elle a tenu à faire une campagne complète, par conviction et par exigence vis-à-vis d'elle-même. Elle aime manager, accompagner les projets, sentir leur effet concret. « Avec le mandat de maire, ce qui est chouette, c'est qu'on se sent utile dans la vie de tous les jours. » Si elle hésite encore à se représenter, car « ce n'est pas une décision à prendre à la légère », la dynamique d'équipe la pousse à continuer. « Cumuler ce mandat avec un boulot à côté, c'est exigeant. Par moments, c'est même épuisant, il faut le dire. Mais en même temps... c'est une fonction passionnante. (...) C'est ça qui me donne envie de continuer. »



Arrivée de Marion Houetz en mairie de Saint-Étienne-de-Fontbellon, où elle est directrice générale des services.



En réunion de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, en présence de Sophie Elizeon alors préfète de l'Ardèche.



Marion arrive à la mairie de Jaujac.



Marion travaillant à son domicile, le soir.

« Ici, t'as des gens qui ont l'habitude du maire un peu à l'ancienne... Moi, je suis plus souvent dans mon bureau, à bosser sur mon ordi. Je suis un peu plus technicienne que vraiment purement politique. »



Madame le maire en rendez-vous dans son bureau, à Jaujac.



Village de Jaujac, du point de vue du château de Rochemure, siège du parc naturel régional des Monts d'Ardèche.



L'Ardèche, le long de la RN 102, près de Labégude.



Panneaux à l'entrée de la commune de Jaujac.



« Avec le mandat de maire,
ce qui est chouette, c'est
qu'on se sent utile dans la vie
de tous les jours. »

Dans la salle de réunion de la mairie de Jaujac, Marion et Patrick, conseiller municipal, consultent une ancienne carte du plan local d'urbanisme (PLU) du village.



Marion et deux conseillers municipaux lors d'un déjeuner à la cantine municipale de Jaujac, organisé à l'occasion de l'arrivée du raid Dynamoov – un défi sportif inclusif au cours duquel athlètes, personnalités et enfants en situation de handicap parcourent en tandem adapté plusieurs régions de France.



Marion devant le château de Rochemure, aujourd'hui Maison du parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Jeunes maires, un état des lieux statistique

L'analyse statistique permet de dresser un état des lieux précis de la présence des jeunes maires en 2020 et de leur évolution au cours de la mandature. Elle met en évidence le caractère encore très marginal de cette catégorie d'élus, et objective les disparités qui persistent selon le sexe, l'âge, la position dans la hiérarchie urbaine et le profil socioprofessionnel.

LES JEUNES MAIRES EN 2020 : ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

En 2020, le doyen des maires, âgé de 92 ans, était celui du Rove, dans les Bouches-du-Rhône. À l'autre bout du spectre, le plus jeune était celui de Vinzieux, en Ardèche, âgé de 18 ans seulement. Entre ces deux extrêmes, l'âge moyen des maires s'établissait à 58 ans et 3 mois. Cette moyenne atteignait son maximum hors des aires urbaines (58 ans et 6 mois) et son minimum dans l'agglomération parisienne (55 ans). De manière générale, l'âge moyen des maires augmente à mesure que l'on descend dans la hiérarchie urbaine (figure 1). Il existe aussi des clivages régionaux qui reflètent globalement les grandes dynamiques démographiques.

Figure 1 : âge moyen des maires élus en 2020 selon la taille de l'unité urbaine et part des maires âgés de 30 ans ou moins selon la taille de l'unité urbaine.

	Âge moyen des maires	Part des jeunes maires
<i>Hors unité urbaine</i>	58,4	0,71
<i>2 000 à 4 999 habitants</i>	57,7	0,81
<i>5 000 à 9 999 habitants</i>	57,4	1,35
<i>10 000 à 19 999 habitants</i>	58,4	0,75
<i>20 000 à 49 999 habitants</i>	58	0,74
<i>50 000 à 99 999 habitants</i>	57,6	0,63
<i>100 000 à 199 999 habitants</i>	56,8	1,81
<i>200 000 à 1 999 999 habitants</i>	54,8	1,14
<i>Agglomération de Paris</i>	56	2,22

22 Cette analyse se concentre exclusivement sur les maires, qui constituent le cœur de notre enquête. Les conseillers municipaux, bien que souvent plus jeunes n'ont pas été intégrés au périmètre de l'étude. Ce choix répond à un double objectif : d'une part, circonscrire le champ de recherche à une fonction dont la responsabilité politique et symbolique est clairement identifiée ; d'autre part, éviter de multiplier les niveaux d'analyse. Néanmoins, l'exploration des profils et trajectoires des jeunes conseillers municipaux représenterait sans doute un prolongement intéressant, permettant de saisir d'autres formes d'engagement local.

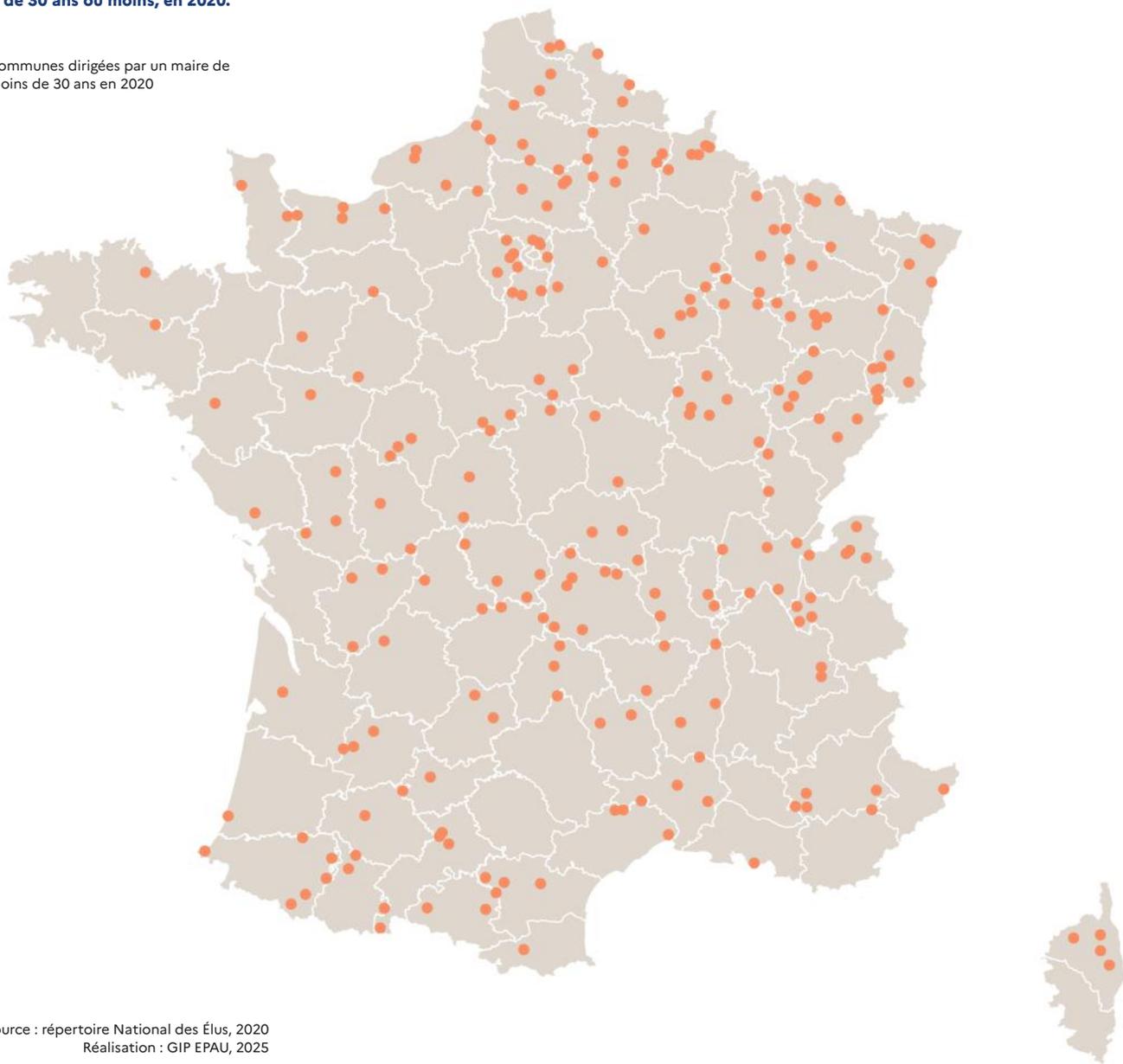
23 Anton Paumelle, *Le vieillissement de la population, un renouveau pour les bourgs ruraux français ? Dynamiques socio-économiques et action publique*, Thèse de doctorat en géographie, École des hautes études en sciences sociales, 2024.

Ainsi, parmi les 34 885 maires en exercice en 2020, ceux âgés de 30 ans ou moins – toutes catégories territoriales confondues – n'étaient que 238²². Même si ce chiffre est en augmentation par rapport au scrutin précédent (2014-2020) (+ 49), la part des jeunes maires demeure ainsi extrêmement faible : seulement 0,78 %, alors que cette tranche d'âge représente près de 15 % de la population totale. Là encore, des écarts apparaissent selon la place des communes dans la hiérarchie urbaine, bien qu'il n'y ait pas de linéarité absolue : les moins de 30 ans ne représentent que 0,71 % des maires des communes situées hors unité urbaine, mais 2,2 % de ceux des communes de l'agglomération parisienne (figure 2). Ce différentiel s'explique sans doute, au moins en partie, par la composition démographique de ces territoires : la part des moins de 30 ans étant proportionnellement plus élevée dans les grandes agglomérations que dans les communes rurales, où la population est globalement plus âgée²³.

Comme en témoigne la figure 2, les jeunes maires sont présents sur l'ensemble du territoire national. Ils sont cependant davantage représentés en région parisienne et dans une large moitié Est de la France, en particulier dans les anciennes régions Lorraine, Alsace et Franche-Comté, ainsi qu'à la frontière

Figure 2 : carte de France des maires âgés de 30 ans ou moins, en 2020.

● Communes dirigées par un maire de moins de 30 ans en 2020



Source : répertoire National des Élus, 2020
Réalisation : GIP EPAU, 2025

40 %

des maires en 2020
sont des retraités.

180

jeunes maires exercent dans
des communes rurales
en 2020.

entre les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Creuse. La Haute-Corse fait elle aussi figure d'exception. On observe toutefois qu'une poignée de départements (Saône-et-Loire, Finistère, Landes, Aveyron...) ne comptent aucun maire âgé de 30 ans et moins. Ici aussi, la composition démographique des territoires joue certainement sur la répartition de ces jeunes maires à l'échelle nationale, de même que le découpage communal. La faiblesse de l'échantillon invite également à considérer avec prudence les écarts régionaux : quelques individus en plus ou en moins peuvent suffire à modifier fortement la représentation statistique et à accentuer artificiellement certaines disparités territoriales²⁴.

Sur les 238 maires élus à 30 ans ou moins en 2020, 41 étaient des femmes (17,2 %) et 197 des hommes (82,8 %). En 2014, on en dénombrait respectivement 27 (14,3 %) et 162 (85,7 %). Entre les deux mandats, la part des femmes progresse donc de 2,9 points, traduisant un léger rééquilibrage en leur faveur. Cet ajustement reste toutefois marginal au regard de l'ampleur de l'écart persistant : plus de 4 jeunes maires sur 5 demeurent des hommes, ce qui confirme la forte sous-représentation des femmes parmi les élus les plus jeunes. Ce resserrement apparaît d'autant plus limité qu'il est moins marqué que dans l'ensemble du corps municipal (+ 3,5 points)²⁵. Contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, l'écart hommes/femmes se réduit donc plus vite dans les autres classes d'âge que chez les moins de 30 ans, alors qu'on aurait pu attendre des jeunes générations qu'elles soient naturellement davantage paritaires. Ainsi, la part des femmes parmi les jeunes maires demeure inférieure de près de 3 points à celle observée toutes classes d'âge confondues.

Le profil sociologique de ces 238 maires de moins de 30 ans diffère sensiblement de celui de l'ensemble du corps municipal (figures 6 et 7)²⁶. Alors que les retraités constituent près de 40 % des maires en 2020, cette catégorie est mécaniquement absente chez les jeunes élus. À l'inverse, certaines professions apparaissent nettement surreprésentées : les professions libérales et cadres supérieurs rassemblent un tiers des jeunes maires (33,2 %), soit une proportion plus élevée que la moyenne nationale (21,5 %). Les cadres moyens (18,1 % contre 10,6 % en moyenne) et les employés (15,5 % contre 6 %) affichent également une présence renforcée parmi les moins de 30 ans. À l'opposé, les agriculteurs exploitants (10,1 %) et les patrons de l'industrie et du commerce (4,2 %) apparaissent moins nombreux chez les jeunes maires que dans l'ensemble du corps municipal (11,6 % et 5,9 % respectivement). Les ouvriers sont en revanche proportionnellement plus représentés parmi les jeunes (9,2 % contre 2,4 %), même si leurs effectifs demeurent faibles en valeur absolue. Ces résultats font ainsi écho aux analyses de Daniel Gaxie, inspirées des travaux de Pierre Bourdieu, qui ont mis en évidence, dès le début des années quatre-vingt, une sélection sociale du personnel politique, renforcée à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des mandats²⁷.

DES JEUNES MAIRES MAJORITAIREMENT RURAUX

La très grande majorité de ces jeunes maires exerce son mandat dans des communes rurales : en 2020, on en compte 180, soit plus des trois quarts de l'ensemble (contre 58 dans des communes urbaines). Cette répartition souligne le rôle structurant du maillage communal rural dans l'accès des plus jeunes aux responsabilités municipales. Elle s'accompagne d'une différenciation marquée selon le genre : parmi ces 180 jeunes maires ruraux, 145 sont des hommes (80,5 %) et seulement 35 des femmes (19,5 %), soit une féminisation légèrement supérieure à la moyenne observée chez les jeunes maires, mais qui reste très minoritaire. Sur le plan socioprofessionnel, les

²⁴ Mario Selz, « Le raisonnement statistique en sociologie », in Serge Paugam (dir.), *L'enquête sociologique*, Presses universitaires de France, 2012 : 247-266.

²⁵ Martial Foucault, « Municipales 2020 : une élection si particulière », *Sciences Po - Cevipof, Note de recherche. Enquête sur les maires de France*, novembre 2020.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Daniel Gaxie, « Les logiques de recrutement politique », *Revue française de science politique*, 1980/1 (vol. 30).

Figure 3 : carte de France des maires ruraux âgés de 30 ans ou moins en 2020.

- Communes rurales dirigées par un maire de moins de 30 ans en 2020

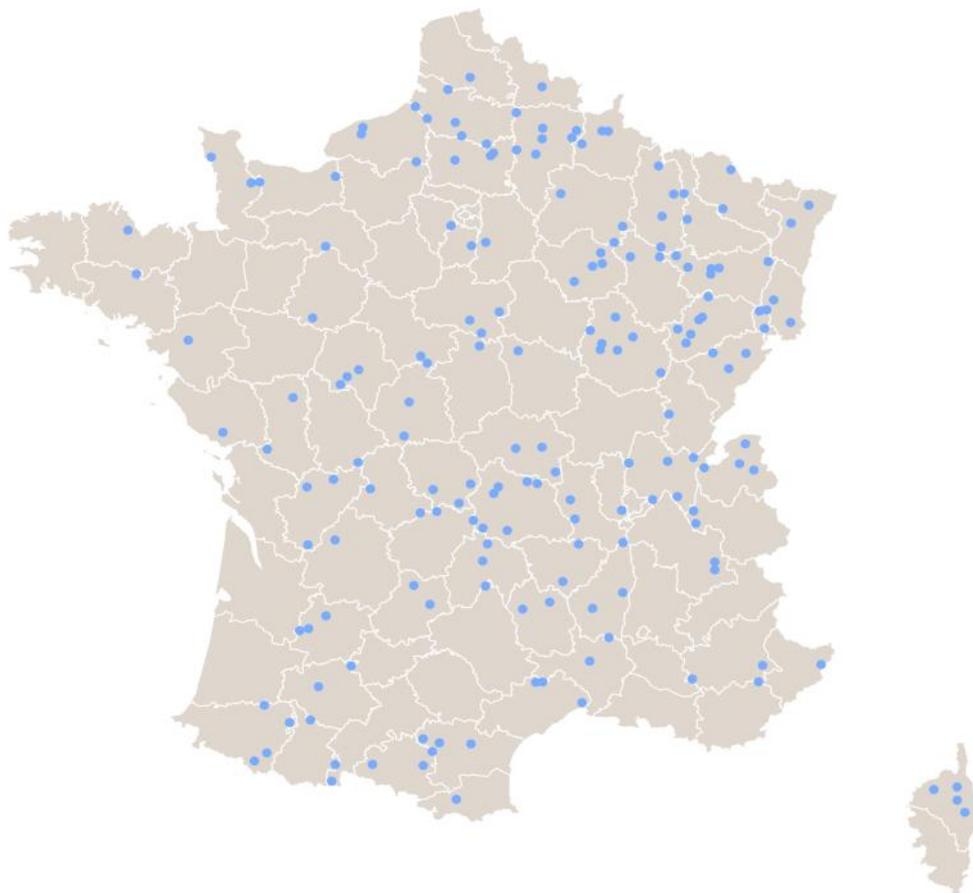
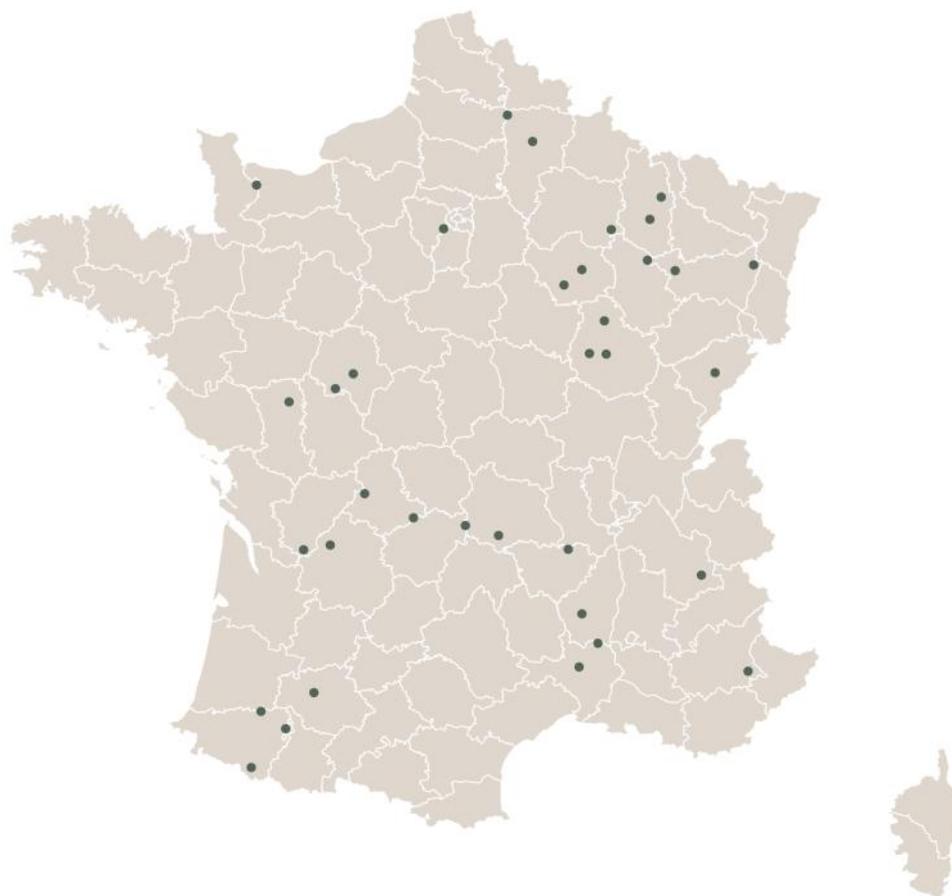


Figure 4 : carte de France des jeunes femmes maires rurales âgées de 30 ans ou moins en 2020.

- Communes rurales dirigées par une maire de moins de 30 ans en 2020



Source : répertoire National des Élus, 2020
Réalisation : GIP EPAU, 2025

35

femmes maires de moins de 30 ans élues en milieu rural,

soit :

19,5 %

des jeunes maires ruraux et à peine 0,1 % de l'ensemble des maires en France en 2020.

jeunes maires ruraux se distinguent par une présence plus forte des agriculteurs exploitants (12,8 % contre 1,7 % en urbain) et des ouvriers (11,7 % contre 1,7 %) (figure 7). En revanche, la part des professions libérales et cadres supérieurs (24,4 %) est sensiblement inférieure à celle observée parmi les jeunes maires urbains (60,3 %), ce qui reflète l'inégale distribution des ressources éducatives et professionnelles selon les contextes territoriaux.

La répartition géographique des 180 jeunes maires ruraux en 2020 met en évidence une présence diffuse sur l'ensemble du territoire national, sans véritable zone de concentration exclusive (figure 3). On distingue toutefois plusieurs foyers de relative densité : le quart Nord-Est (Lorraine, Alsace, Franche-Comté), le Massif central (notamment à la jonction de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Creuse) et la Haute-Corse, qui constitue une exception insulaire. À l'inverse, certains départements de l'Ouest et du Sud-Ouest (Finistère, Landes, Aveyron, entre autres) n'en comptent aucun, confirmant les disparités déjà observées à l'échelle nationale.

QUELLE PLACE POUR LES FEMMES RURALES, PARMIS LES JEUNES MAIRES ?

En 2020, les femmes de moins de 30 ans élues maires en milieu rural ne sont que 35, soit 19,5 % des jeunes maires ruraux et à peine 0,1 % de l'ensemble des maires en France. Les jeunes femmes sont pourtant proportionnellement plus nombreuses que les jeunes hommes en milieu rural²⁸. Leur présence dans les fonctions de maire reste donc extrêmement marginale à l'échelle nationale, même si leur part est légèrement plus élevée que la moyenne observée parmi l'ensemble des jeunes maires, toutes catégories de communes confondues (17,2 %). La figure 5 fait apparaître une répartition très dispersée de ces élues à travers le territoire. On observe quelques concentrations (très) relatives dans le quart Nord-Est (Bourgogne-Franche-Comté, Lorraine, Alsace), ainsi que le long d'un arc de cercle allant de sud de la Charente au cœur du Gard, en passant par la Dordogne, la Haute-Vienne, le Puy-de-Dôme ou l'Ardèche. Inversement, et sans surprise compte tenu de la faiblesse de l'échantillon, une majorité de départements ne comptent aucune jeune femme maire rurale. C'est le cas aussi de certaines régions comme la Bretagne, les Pays de la Loire ou la Corse.

Leur profil socioprofessionnel diffère sensiblement de celui des jeunes maires ruraux dans leur ensemble (figures 5 et 6). Alors que ces derniers sont – comme nous l'avons montré – davantage issus de l'agriculture (12,8 %) et des

²⁸ Noor-Yasmin Djataou, Hélène Furnon-Petrescu, Carine Siler, Pauvreté et conditions de vie des jeunes dans le monde rural : comment adapter les réponses institutionnelles, Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), novembre 2024.

Figure 5 : répartition socioprofessionnelle des jeunes maires selon le type de commune et le genre (effectifs).

	Jeunes maires	Jeunes maires urbains	Jeunes maires ruraux	Jeunes femmes maires rurales
<i>Agriculteurs exploitants</i>	24	1	23	1
<i>Patrons de l'industrie et du commerce</i>	10	1	9	0
<i>Professions libérales et cadres supérieurs</i>	79	35	44	7
<i>Cadres moyens</i>	43	6	37	15
<i>Employés</i>	37	7	30	10
<i>Ouvriers</i>	22	1	21	0
<i>Personnels de services</i>	1	1	0	0
<i>Autres catégories</i>	22	6	16	2

Figure 6 : répartition socioprofessionnelle des jeunes maires selon le type de commune et le genre (en %).

	Jeunes maires	Jeunes maires urbains	Jeunes maires ruraux	Jeunes femmes maires rurales
<i>Agriculteurs exploitants</i>	10,1	1,7	12,8	2,9
<i>Patrons de l'industrie et du commerce</i>	4,2	1,7	5	0
<i>Professions libérales et cadres supérieurs</i>	33,2	60,3	24,4	20
<i>Cadres moyens</i>	18,1	10,3	20,6	42,9
<i>Employés</i>	15,5	12,1	16,7	28,6
<i>Ouvriers</i>	9,2	1,7	11,7	0
<i>Personnels de services</i>	0,4	1,7	0	0
<i>Autres catégories</i>	9,2	10,3	8,9	5,7

80

jeunes maires supplémentaires sur l'ensemble de la mandature en 2025 par rapport à 2020.

catégories ouvrières (11,7 %), les jeunes femmes maires rurales s'inscrivent plus souvent dans les professions intermédiaires : près de la moitié relèvent de la catégorie des cadres moyens (42,9 %) et plus d'un quart sont employées (28,6 %). Les professions libérales et cadres supérieurs, qui représentent 24,4 % des jeunes maires ruraux, ne rassemblent que 20 % des jeunes femmes maires rurales. Les catégories historiquement associées à l'accès aux fonctions municipales en milieu rural (agriculteurs, commerçants, artisans, ouvriers) sont donc quasiment absentes. Les jeunes femmes maires rurales semblent donc moins dotées économiquement que leurs homologues masculins, dont les profils restent davantage liés aux catégories disposant d'un capital patrimonial ou professionnel plus solide (agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales).

UNE PART SIGNIFICATIVE DE JEUNES MAIRES (HOMMES ET FEMMES) ÉLUS EN COURS DE MANDAT

Lorsque l'on compare les données mises à disposition par le ministère de l'Intérieur à cinq ans d'intervalle (en juillet 2020 et en août 2025), des évolutions notables apparaissent. Le nombre de maires âgés de 30 ans ou moins en 2020 progresse en effet tout au long de la mandature, traduisant un renouvellement générationnel qui ne se joue pas uniquement lors du scrutin municipal, mais aussi dans la durée. **Une part significative de ces jeunes élus accède en effet à la fonction de maire en cours de mandat**, le plus souvent à la faveur d'un passage de relai, lorsque l'édile en place choisit de transmettre la responsabilité à un adjoint plus jeune. Mais, comme on le verra dans l'analyse des entretiens, ces successions ne sont pas les seules explications : certains jeunes maires ont été élus à la suite d'élections partielles provoquées par un conflit interne au conseil municipal ou par d'autres circonstances locales, illustrant ainsi la diversité des contextes d'accession à la fonction.

En chiffres, le groupe des maires âgés de 30 ans ou moins en 2020 passe de 238 élus au lendemain du scrutin de 2020 à 318 en 2025, soit 80 jeunes maires supplémentaires sur l'ensemble de la mandature. Cette progression est largement portée par les communes rurales, qui concentrent 63 de ces nouveaux élus, confirmant leur rôle déterminant dans l'accès des plus jeunes aux responsabilités municipales. **La répartition par sexe reste en revanche marquée par une forte asymétrie** : si le nombre de jeunes femmes maires augmente légèrement (+ 16), leur part demeure quasi stable (19 % en 2023, puis 17,9 % en 2025), tandis que les hommes représentent encore plus de

quatre cinquièmes des effectifs. Cette évolution tient aussi au fait qu'une part significative des jeunes maires a accédé à la fonction en cours de mandature : en 2025, ils sont 85 (soit 27 % de l'ensemble), le plus souvent dans de petites communes rurales (67 cas sur 85). La majorité reste toutefois issue du scrutin initial, avec 233 élus en place depuis 2020 (73,2 %), dont 178 en milieu rural. Enfin, seuls 5 jeunes maires (2,1 %) ont quitté leurs fonctions depuis 2020²⁹, alors que l'on dénombre 2 189 démissions au total sur la même période, soit environ 6 % de l'ensemble des maires. Ce taux nettement plus faible traduit une certaine solidité de l'engagement des jeunes maires, même s'il s'explique aussi par des facteurs structurels : ils sont logiquement moins concernés par les décès en cours de mandat ou par les passages de relai liés à la fin de carrière. Cela ne doit donc pas masquer les difficultés – mises en lumière par les entretiens – auxquelles ces élus sont confrontés dans l'exercice de leur mandat à un âge précoce.

Ce cadrage statistique met en évidence une catégorie d'élus encore très minoritaire et révèle de fortes disparités selon le genre, l'âge et le territoire. Les jeunes femmes maires en milieu rural apparaissent particulièrement sous-représentées, confirmant la persistance d'inégalités d'accès à la fonction. Mais ces constats, s'ils éclairent les évolutions à l'œuvre, ne disent rien des ressorts de l'engagement ni des obstacles concrets rencontrés, en particulier par les femmes. C'est à travers l'analyse des entretiens que ces dimensions plus fines peuvent être appréhendées.

²⁹ Essentiellement pour des raisons professionnelles, d'après l'analyse de la presse régionale.

LAURINE GILLOT

MAIRE DE BERVILLER-EN-MOSELLE



Laurine Gillot est devenue maire de Berviller-en-Moselle, commune de 460 habitants située à proximité de la frontière franco-allemande, en 2022, à l'âge de 27 ans. Originaire du village, elle y a pratiquement toujours vécu : « J'ai grandi à Berviller. Je suis juste partie dans le village d'à côté, mais pas longtemps. » Fille de conseiller municipal, elle s'est impliquée très tôt dans la vie associative, aux côtés de sa famille. Engagée depuis ses 18 ans dans les bureaux de vote ou les fêtes locales, elle est perçue comme une figure familière. « Parfois, il y en a qui font des petits pics, qui disent : "Encore des Gillot". » Mais elle assume, et revendique un attachement fort à ce territoire et à ses habitants.

UN PASSAGE DE RELAI INATTENDU

En 2020, Laurine rejoint la liste municipale menée par l'ancienne maire, qui ne souhaitait initialement pas se représenter. Un projet de réhabilitation de l'ancienne mairie en café-épicerie, enfin subventionné, la pousse à rempiler. Mais elle prévient Laurine : « On te met adjointe, et dans deux ans, je démissionne ; tu reprendras. » Moi j'étais là : « Euh... ben non, ce n'était pas ce qui était prévu à la base ! » Le moment venu, elle finit par accepter. Ni ambition politique, ni étiquette : juste l'envie de ne pas laisser le village « rattaché à une autre commune », avec le risque de voir disparaître ce qui fait encore sa vie collective.

COMPOSER AVEC TOUT LE RESTE

Laurine travaille à temps partiel dans un supermarché, élève deux jeunes enfants, et consacre une vingtaine d'heures par semaine à la mairie. Elle peut compter sur sa famille, très présente. « Je pars au boulot à 5 h 20, ma mère est là pour garder les petits. » Le second est né en plein mandat. « Je suis rentrée de la maternité le vendredi, et le lundi, on était à la mairie. Pas le choix, c'était budget. » Elle a appris à poser des limites, à ne pas répondre à toute heure, à arbitrer. « Si tu veux tout faire tout le temps pour tout le monde, tu t'en sors plus. Et la famille, ça reste ma priorité. »

TENIR SA PLACE

Dans les réunions intercommunales, elle est l'une des rares femmes, et la plus jeune. « Sur 37 communes, on est deux femmes. T'arrives, t'as moins de 30 ans, t'es une femme, t'es enceinte... On te regarde bizarre. » Ce ne sont pas des remarques frontales, mais des attitudes, des silences, un soupçon de condescendance. Alors elle reste discrète quand elle doute, mais s'exprime clairement quand elle est sûre d'elle. « Je n'ai pas le droit à l'erreur. Si je me plante, c'est tout de suite la risée. » Elle envisage de se représenter, tout en redoutant la difficulté de constituer une liste paritaire : « Déjà que c'est dur de trouver des gens motivés... »

GARDER LE CAP, MAINTENIR L'ÉQUILIBRE

Laurine sait que le mandat reste exigeant, mais elle se projette dans les années à venir. Elle veut poursuivre les rénovations engagées, maintenir les services et préserver l'identité du village. « Il faut que les gens aient envie de vivre ici avec des enfants. » Entre projets concrets, relations de voisinage et gestion quotidienne, elle s'efforce de rester disponible sans s'épuiser... pour pouvoir tenir sur la durée.



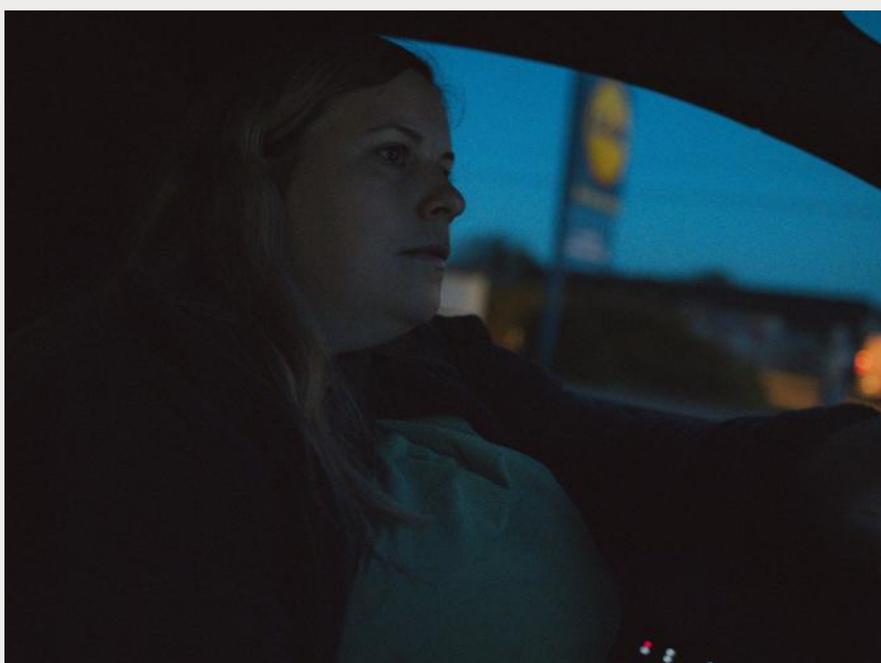
À l'école de Merten dans laquelle les enfants de Berviller sont scolarisés depuis 2017.



Arrivée de madame le maire, en mairie de Berviller-en-Moselle, située dans l'ancienne école.

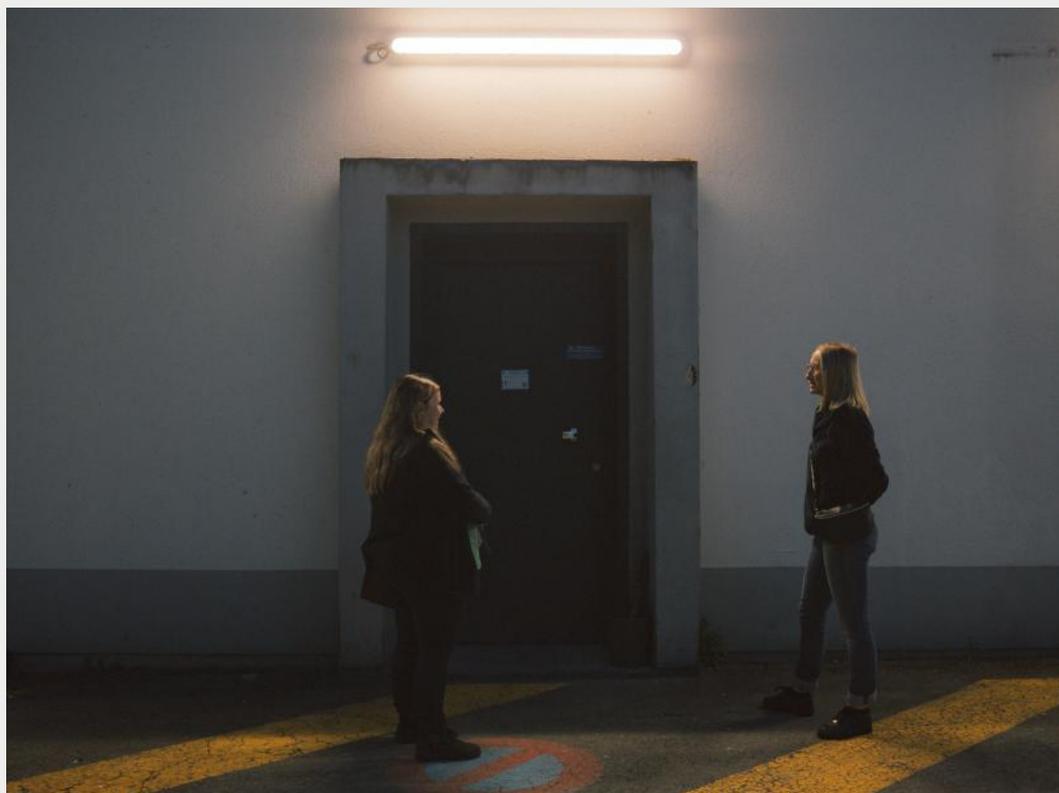


Vue du village de Berviller-en-Moselle.



Laurine Gillot arrive en voiture à 5h40 à son travail à Bouzonville.

« J'ai grandi à Berviller.
Je suis juste partie dans
le village d'à côté,
mais pas longtemps. »



Laurine Gillot avec une collègue devant l'entrée des salariés du Lidl de Bouzonville.



Champs à la frontière franco-allemande, avec vue sur les émetteurs de Felsberg-Berus.



Derrière le comptoir de la mairie : Laurine à la mairie du village, avec Maryse, la secrétaire de mairie, qui est aussi sa marraine, Gérard, conseiller municipal et oncle de Laurine (à gauche) et Georges, le premier adjoint (à droite).



Fresque à l'école primaire de Merten (Moselle), où sont scolarisés les enfants de Berviller-en-Moselle depuis la fermeture de l'école du village en 2017.



Laurine chez elle avec son fils Loan, âgé d'un an.



Laurine se promène dans le village avec son mari Jérôme et leurs deux enfants, Lexa et Loan.

« Il faut que les gens aient envie de vivre ici avec des enfants. »



Laurine au Lidl de Bouzonville, où elle travaille comme chef caissière.

Comprendre les ressorts de l'engagement ; ce que disent les jeunes élues

La deuxième partie de ce rapport s'appuie essentiellement sur l'exploitation d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs menés auprès de jeunes maires³⁰ de communes rurales situées dans une unité urbaine de moins de 5 000 habitants (figure 7). Si l'accent est mis sur les trajectoires et les expériences des jeunes femmes élues, les entretiens avec de jeunes hommes maires sont également mobilisés en contrepoint, afin de souligner similitudes et différences dans les parcours et les manières d'exercer le mandat.

Tous les enquêtés, femmes et hommes, ont été anonymisés, y compris lorsque leur accord pour être cités avait été donné : ce choix, qui s'écarte du rapport ordinaire des élus à la parole publique, a permis de garantir une plus grande liberté d'expression, notamment lorsqu'il était question de vie privée ou familiale³¹. « L'âge mentionné dans les extraits correspond systématiquement à celui de l'élu ou de l'élue lors de son entrée en fonction municipale³². Cette règle constitue, pour reprendre l'expression de Didier Demazière³³, une « rupture radicale avec le cadre auquel les élus se réfèrent ». Elle s'accompagne d'une autre règle propre à l'enquête sociologique, la convention de comparabilité, selon laquelle chaque entretien prend sens en étant mis en relation avec d'autres, les répondants étant ainsi considérés comme représentatifs d'une catégorie plus large.

À partir de ce cadre, l'analyse est organisée en quatre temps. Elle revient, d'abord, sur les formes d'engagement à l'écart du politique, puis sur les difficultés à trouver un équilibre entre différentes vies, avant de mettre en lumière la réalité d'un mandat contraignant et exposé. Elle explore, enfin, les implications du genre et de l'âge dans l'exercice du mandat.

³⁰ Âgés de 30 ans ou moins en 2020.

³¹ Le protocole d'enquête est inspiré de celui déployé par Isabelle Lacroix et Laurent Lardeux dans leur enquête sur les jeunes maires. Voir :

Isabelle Lacroix, Laurent Lardeux, *Jeunes et déjà maires. Le prix de l'engagement dans la politique municipale*, op. cit.

³² *Ibid.*

³³ La citation est reprise de l'ouvrage d'Isabelle Lacroix et Laurent Lardeux.

Figure 7 : caractéristiques sociodémographiques des maires interviewés.

	Sur un total de 23 maires
<u>Sexe</u>	
Femmes	12
Hommes	11
<hr/>	
<u>Âge</u>	
18-25	7
26-28	7
29-30	9
<hr/>	
<u>Taille de la commune</u>	
- de 250 hab.	3
de 250 à 500 hab.	9
de 500 à 1000 hab.	3
de 1000 à 2000 hab.	6
+ de 2000 hab.	2
<hr/>	
<u>Région</u>	
Auvergne-Rhône-Alpes	4
Bourgogne Franche-Comté	2
Bretagne	1
Centre-Val de Loire	1
Grand Est	2
Île-de-France	1
Nouvelle-Aquitaine	4
Normandie	2
Occitanie	3
Pays de la Loire	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2

UN ENGAGEMENT À L'ÉCART DU POLITIQUE ?

Les parcours d'élus sont loin d'être uniformes : « Il n'existe pas une façon et une seule de devenir maire », les itinéraires variant selon les contextes territoriaux (ruraux ou urbains), politiques (droite ou gauche) ou sociodémographiques³⁴. Comme le résume Marc Abélès dans *Jours tranquilles* en 89, il existe une pluralité de formes d'éligibilité³⁵. Il n'en demeure pas moins que « la vocation ne tombe pas du ciel sur des cibles prises au hasard »³⁶ : elle touche sélectivement des individus disposant de profils singuliers et de trajectoires spécifiques. Ainsi, si, comme l'ont observé Isabelle Lacroix et Laurent Lardeux, les premiers concernés « énoncent souvent qu'être maire a été pour eux le fruit d'un "contexte conjoncturel favorable", d'un "alignement des planètes", voire d'un "hasard" », la réalité est plus nuancée : « L'entrée dans cette fonction est rarement accomplie par un néophyte »³⁷, bien que le rôle ne s'impose jamais entièrement de l'extérieur, du seul fait d'une position objective, celui-ci supposant que l'acteur ait « foi dans le rôle », qu'il soit en mesure d'anticiper les profits symboliques et sociaux qu'il pourra en tirer (notoriété, prestige, sentiment d'agir et de se rendre utile...) et qu'il valorise effectivement ces bénéfices³⁸.

UN ATTACHEMENT REVENDIQUÉ AU TERRITOIRE

Dans ce contexte, ce n'est pas un hasard si les jeunes femmes rencontrées dans le cadre de cette enquête présentent plusieurs traits communs. Elles

³⁴ Christian Le Bart, *Les Maires. Sociologie d'un rôle*, Presses universitaires du Septentrion, Espaces politiques, 2003.

³⁵ Marc Abélès, *Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*, Éditions Jacob, 1989.

³⁶ Christian Le Bart, *Les Maires. Sociologie d'un rôle*, op. cit.

³⁷ Isabelle Lacroix, Laurent Lardeux, *Jeunes et déjà maires. Le prix de l'engagement dans la politique municipale*, op. cit.

³⁸ Christian Le Bart, *Les Maires. Sociologie d'un rôle*, op. cit.

L'attachement au territoire constitue, pour ces jeunes femmes, un moteur premier de l'engagement.

apparaissent, d'abord, fortement attachées au territoire dans lequel elles sont élues et dont elles sont, très majoritairement, originaires, avec parfois un ancrage remontant à plusieurs générations : « Ma mère est originaire de Haut-Rivière³⁹, mon père est originaire du village d'à côté » ; « Ma famille est originaire de la vallée et de la Saint-Orieux en particulier » ; « Je suis originaire de mon village, depuis plusieurs générations » ; « En fait, j'ai toujours grandi dans cette commune » ; etc.

Certaines ont, certes, quitté temporairement leur territoire d'origine, le temps de leurs études, pour rejoindre une métropole régionale ou, dans de rares cas, la capitale. C'est le cas de Clara V. (28 ans), maire d'une commune de 1 350 habitants en Auvergne-Rhône-Alpes, ou d'Élise B. (30 ans), maire d'une commune de 3 500 habitants en Occitanie, qui ont toutes deux poursuivi un cursus en sciences politiques, mais aussi de Camille P. (30 ans), maire d'une commune de 1 100 habitants en Provence-Alpes-Côte d'Azur, contrainte, pour suivre une licence en immobilier, de quitter son village pour rejoindre une ville universitaire. Ces trajectoires de départ demeurent toutefois minoritaires : la plupart des élues interrogées n'ont jamais quitté leur commune. Et, dans les rares cas où elles l'ont fait, elles sont restées liées à leur territoire, soit par des retours fréquents, soit en continuant de s'y investir, soit en revenant précocement.

« J'ai commencé à travailler à Paris en tant que collaboratrice à l'Assemblée [pour un député du Sud-Ouest]. Donc, mes premières années professionnelles ont été parisiennes, mais avec un attachement fort à mon territoire, puisque très rapidement j'ai été élue première adjointe. (...) Et donc je continuais de faire les allers-retours entre Paris et Fonterieux. (...) Vous voyez, je suis partie à Paris avec cette volonté quand même de rester attachée à mon territoire, et d'y revenir, avec, pourquoi pas, des choses à apporter. »

Élise B., 30 ans

« Depuis que je suis petite, j'ai toujours dit que je resterais sur Vieux-Boiron. (...) Alors voilà, moi, vraiment, mon envie, c'était de revenir ici. J'ai fait une licence dans l'immobilier, et donc, sur Vieux-Boiron, c'est vrai que l'immobilier, ce n'était pas vraiment le domaine... voilà... le plus attractif. En fait, je suis partie là-dedans parce que je ne savais pas trop où aller, et, en fait, pendant ma dernière année de licence, un poste s'est créé au sein de l'entreprise de mon père, donc du coup, j'ai saisi cette opportunité – qui n'avait rien à voir avec mon parcours – tout ça pour revenir. »

Élise B., 30 ans

« Alors, je suis de la commune. J'ai grandi sur le territoire. Mes parents sont d'ici. Mes grands-parents aussi. Je suis parti à X pour mes études. C'est seulement à 25 minutes. En fait, je n'ai jamais vraiment quitté le territoire. D'ailleurs, un an seulement après être entrée à la fac, en 2007, je suis devenue conseillère municipale. »

Pauline E., 30 ans

D'autres témoignages, comme celui d'Inès D., soulignent par ailleurs que, parmi les jeunes femmes ayant temporairement quitté leur territoire, certaines ont construit leur parcours de formation et leur orientation professionnelle en intégrant dès le départ la perspective d'un retour dans leur commune d'origine.

« J'ai fait le choix de partir au Pays basque faire un BTS en sciences et technologies des aliments, avec, au fond de moi, l'envie d'acquérir des connaissances sur ce sujet, pour peut-être un jour développer l'activité de transformation sur l'exploitation familiale ou dans une entreprise à proximité. (...) Au final, je pensais déjà à comment organiser une vie professionnelle dans mon territoire. »

Inès D., 23 ans

De même que chez leurs homologues masculins, l'attachement au territoire constitue, pour ces jeunes femmes, un moteur premier de l'engagement. Le

³⁹ Le nom des communes a été changé, de même que le nom des personnes enquêtées. Le nombre d'habitants a, lui aussi, été changé, mais la strate de la commune reste la même.

territoire ne se réduit pas ici à un simple espace vécu. Il s'impose comme une construction sociale et symbolique, nourrie d'une mémoire identitaire partagée et d'une perception collective capable de rassembler⁴⁰, comme l'illustre ce témoignage : « La seule chose que j'ai dite durant ma campagne, c'est que j'allais m'engager avec toutes mes tripes, avec cet attachement, cet amour que je porte à ces montagnes. » Il est d'ailleurs notable qu'aucune des jeunes maires rencontrées ne décrit son retour sur le territoire comme « contraint » ou « subi » : toutes insistent, au contraire, sur leur volonté affirmée de revenir. Dans cette perspective, pour reprendre l'analyse des sociologues Sophie Orange et Fanny Renard : « L'immobilisme géographique ne doit pas être pensé comme la conséquence d'un manque de ressources qui permettraient de faire le choix du départ – qui serait considéré comme le seul choix rationnel – mais comme le produit d'un système d'interrelations où le fait de rester répond aussi de logiques de sélection positive.⁴¹ »

Cet ancrage territorial sert également de ressort pour tenir à distance la politique partisane, comme en attestent ces différents extraits d'entretiens : « En fait, je n'ai aucun attrait à la politique. C'est vraiment le côté "c'est mon village et j'ai envie que ça se passe". Il y a une espèce d'amour viscéral bizarre. » ; « Moi, ce que pensent mes conseillers municipaux, au niveau national, je ne veux pas le savoir. Tout le monde a le droit d'avoir des convictions mais, ici, on est là pour travailler dans l'intérêt de la commune. Le reste, je ne veux pas que ça rentre dans mon conseil municipal. » Sur ce point, une différence se dessine avec les jeunes hommes, plus naturellement enclins à revendiquer une appartenance partisane⁴² : chez les jeunes femmes, la proportion de celles qui se déclarent proches d'un parti reste extrêmement minoritaire, la plupart exprimant un désintérêt marqué pour la politique nationale et se revendiquant apolitiques. Même parmi celles qui assument un engagement partisan – comme Clara V., encartée au Parti socialiste, ou d'Élise B., encartée chez Les Républicains – l'ancrage territorial est mis en avant comme un moyen de dépasser les clivages, chacune soulignant la diversité des sensibilités représentées dans son équipe municipale.

L'EXPÉRIENCE ASSOCIATIVE COMME TREMLIN

Outre leur attachement au territoire, la plupart de ces jeunes femmes maires partagent une expérience d'investissement précoce dans la vie locale, souvent à travers un engagement associatif. Le comité des fêtes apparaît, à ce titre, comme une instance centrale de socialisation et de première mise en responsabilité, bien avant l'entrée en politique.

L'une d'elles rapporte ainsi s'y être engagée très tôt, par désir de participer à la vie collective. Si elle insiste sur le registre du dévouement : « Comme je le dis toujours, si c'était pour moi, personnellement, je n'aurais pas fait ça. Je me suis engagée pour les autres. Je déteste être mise en avant, mais je voulais faire des choses », elle reconnaît également que son rôle de trésorière lui a permis d'acquérir des compétences utiles pour la suite de son parcours électif et professionnel : « Faut être honnête, ça m'a appris à savoir faire de la gestion financière. » Une autre élue explique avoir pris la relève de son père à la présidence du comité des fêtes, quelques années avant sa candidature à la mairie. Si cet engagement n'était pas initialement un projet réfléchi, il lui a offert l'opportunité de se faire connaître et reconnaître dans sa commune : « On a quand même un village de moins de 250 habitants, mais on fait une fête de village qui attire 1 500 personnes... C'est une belle réussite. Et c'est vrai que, dans les petites communes, cela permet de croiser du monde. » Une troisième enfin, relate que son entrée dans le comité des fêtes, dès l'âge de 12 ou 13 ans, puis ses années comme vice-présidente, ont « déclenché l'envie de vraiment participer à la vie du village ».

⁴⁰ Anne-Cécile Douillet, Rémi Lefebvre, *Sociologie politique du pouvoir local*, Armand Colin, 2017.

⁴¹ Sophie Orange, Fanny Renard, *Des femmes qui tiennent la campagne*, La Dispute, 2022.

⁴² Ce qui ne signifie pas que ces jeunes maires soient tous encartés dans un parti politique.

74 %

des jeunes élus, déclarent avoir été membres d'une association pendant leur enfance et adolescence.

Au-delà des comités des fêtes, d'autres maires évoquent également des engagements associatifs dans des clubs sportifs, des associations culturelles ou de parents d'élèves. Ces expériences, si elles apparaissent parfois anecdotiques, jouent en réalité un rôle structurant : elles offrent une première familiarité avec la gestion collective, le travail d'équipe et l'organisation d'événements, tout en donnant à voir les attentes et les dynamiques propres à la vie d'un village. Elles contribuent ainsi à forger un rapport particulier à l'action publique, fondé moins sur la conquête du pouvoir que sur une logique de service et d'utilité sociale. Ce type de trajectoire illustre, plus largement, comment la socialisation associative peut constituer un tremplin vers l'engagement municipal, en légitimant la capacité d'agir de ces jeunes femmes et en renforçant leur visibilité au sein de la communauté locale.

Il convient toutefois de souligner que cette socialisation précoce par l'associatif n'est pas l'apanage des jeunes femmes. Comme en témoigne Adrien M. (23 ans), jeune maire d'une commune rurale en région Occitanie.

« J'ai longtemps été au comité des fêtes. J'étais tout petit, mes parents ont arrêté, mais ils sont restés au conseil du comité pendant 25 ans. Moi, j'en ai 28, donc j'ai baigné dedans dès que je suis né. Les gens savaient comment je pouvais m'impliquer, ils savaient aussi ce que je pouvais leur apporter. »

Adrien M. (23 ans)

Ce n'est pas un hasard : « Comparativement aux jeunes français de 18-35 ans – dont 39 % sont membres d'une association en 2018 – les jeunes élus, toutes fonctions confondues, sont presque deux fois plus nombreux (74 %) à déclarer avoir été membres d'une association pendant leur enfance et adolescence », rapportent Isabelle Lacroix et Laurent Lardeux, qui notent eux aussi dans leur enquête « la place importante occupée par le comité des fêtes du village dans le milieu rural »⁴³. Néanmoins, les matériaux recueillis dans le cadre de cette enquête montrent que ce type de trajectoire est davantage évoqué par les jeunes femmes maires que par leurs homologues masculins, renforçant l'idée que l'expérience associative joue pour elles un rôle particulièrement central dans la construction de leur légitimité locale.

UNE SOCIABILISATION PRÉCOCE À LA VIE MUNICIPALE

Au-delà de cette implication précoce, la quasi-totalité des jeunes femmes rencontrées évoquent l'influence d'un parent ayant exercé une responsabilité publique, qu'il s'agisse d'un mandat local ou d'un engagement syndical. Ce facteur apparaît déterminant dans leur socialisation politique : avoir grandi dans un environnement où la participation civique faisait partie du quotidien contribue probablement à rendre l'idée d'un futur engagement plus envisageable. Plusieurs élus rappellent ainsi que leur père, leur mère ou leurs grands-parents ont été conseillers municipaux, adjoints, voire maires de leur commune : « Mon grand-père a été élu dans mon village. Il n'était pas maire, mais il était au conseil municipal. Il a même été adjoint. Ma grand-mère aussi a été élue dans le village. » ; « Mon père est au conseil municipal depuis 1988. Il a longtemps été adjoint. » ; « Mon grand-père a été maire pendant 38 ans. Mon père a essayé. » ; « Mon père avait déjà fait trois mandats. Mon grand-père avait été aussi premier adjoint. » ; etc.

D'autres mentionnent un parent syndicaliste ou un proche politisé, dont l'implication a pu contribuer à les familiariser très tôt avec le champ politique et ses logiques : « Mon grand-père paternel, que je suivais partout, a toujours été intéressé par la politique. Il a même été maire de sa commune. (...) Mes parents n'étaient pas non plus totalement dépolitisés. Ma mère était déléguée

⁴³ Isabelle Lacroix, Laurent Lardeux, *Jeunes et déjà maires. Le prix de l'engagement dans la politique municipale*, op. cit.

Nombre de jeunes femmes élues racontent avoir été sollicitées, parfois même pressées, pour accepter cette responsabilité.

syndicale. Mon père était aussi dans un syndicat. » Ces expériences familiales, en multipliant les occasions de discussion, d'assistance à des réunions ou simplement d'observation du rôle d'élu ou de militant, ont façonné des dispositions favorables à l'engagement. Elles contribuent à banaliser la fonction, à en réduire la distance symbolique, et à la faire apparaître, non pas comme un rôle réservé à d'autres, mais comme une possibilité réaliste, intégrée dans l'univers quotidien et familial des jeunes femmes concernées.

Si la famille joue un rôle structurant, la socialisation à la politique peut également passer par le cercle amical. Une maire relate ainsi que son premier contact concret avec le champ municipal est intervenu par l'intermédiaire d'un ami, lui-même issu d'une famille politisée et sollicité pour intégrer une liste. C'est par ce biais qu'elle a été repérée, son ami ayant proposé sa candidature lorsque les responsables locaux cherchaient à compléter la liste avec une jeune femme. Cette expérience illustre comment la socialisation par le cercle amical, bien que plus marginale que la transmission familiale peut, elle aussi, contribuer à rendre accessible l'entrée en politique. Elle souligne, là encore, que l'engagement ne se construit pas seulement comme une « vocation » individuelle, mais s'enracine dans des réseaux relationnels qui ouvrent des opportunités et rendent pensable le passage à l'acte.

DES FEMMES QU'ON EST VENU CHERCHER ?

Ces logiques relationnelles se retrouvent également au moment même de l'accession à la fonction de maire. Loin d'une trajectoire politique planifiée, nombre de jeunes femmes élues racontent avoir été sollicitées, parfois même pressées, pour accepter cette responsabilité. Plusieurs d'entre elles expliquent que leur candidature n'était pas initialement envisagée : elle a émergé dans un contexte marqué par le désengagement ou la lassitude d'élus en place, par la crainte de voir disparaître la mairie faute de liste constituée, ou encore par l'existence de projets communaux qu'il aurait été dommage de laisser inachevés. Dans ces situations, ce sont précisément leurs qualités reconnues dans d'autres sphères (leur sérieux, leur dévouement, leur implication associative, etc.) qui les désignent comme figures légitimes pour reprendre le flambeau. Leur élection relève ainsi moins d'un choix de carrière que d'une logique de dévouement, dans un moment où il fallait trouver quelqu'un, comme l'illustrent les témoignages suivants.

« La maire qui était juste avant moi ne voulait plus repartir. Elle était maire depuis 2008. Elle a dit : "Moi j'ai donné, je ne veux plus y retourner." Sauf qu'il n'y avait pas de liste. Personne ne voulait reprendre. Elle, elle avait un projet qui était de refaire l'ancienne mairie en café, en épicerie. Et juste avant l'élection, elle a eu des réponses positives pour les subventions sur le projet. Là, elle a dit : "Bon, ben maintenant, s'il n'y a pas de liste, vous serez rattachés à une autre commune. Si cette commune décide d'abandonner le projet, elle en aura le droit." Du coup, elle ne pouvait pas laisser tomber, donc elle est repartie, mais elle est venue me voir. Elle m'a dit : "Toi, t'es jeune, tu ne voudrais pas reprendre ? T'es quand même souvent là avec l'association et tout. Tu peux venir." Voilà comment ça a démarré. »

Léa M., 30 ans

« [Après un conflit avec le maire], la plupart du conseil municipal a démissionné. À la fin, il restait un conseiller et le maire, et voilà. Alors le maire a démissionné. Et là, ça se passe que moi, je me dis, c'est bien beau d'avoir mis un peu le bazar, parce que quand même, ce n'était pas anodin ces démissions, mais il faut assumer aussi derrière, donc on ne pouvait pas laisser le village, donc... on est reparti et j'ai fini par me présenter, mais ce n'était pas prévu. »

Juliette M., 30 ans

La fonction implique une disponibilité quasi permanente, aussi bien vis-à-vis des habitants que des partenaires institutionnels.

« Ma décision de me présenter est arrivée très tardivement. Si vous voulez, au sein de la commune, on a un maire qui est fatigué, qui rencontrait des soucis de santé, qui est usé par la fin de son mandat. (...) C'était un contexte assez particulier et moi, j'arrive là-dedans, et je me dis : "On ne peut pas continuer avec lui, mais en même temps, on ne peut pas non plus se permettre de perdre la mairie." Parce que vous voyez, on a perdu l'école, on a perdu tous les services publics. Si on perd la mairie, là, ça commence à être grave. (...) Une majorité des gens veut faire quelque chose, mais personne n'a envie d'y aller. (...) Donc il fallait que quelqu'un s'y mette. Ça a été moi. »

Inès D., 23 ans

Cette modalité d'accès contraste avec des trajectoires masculines plus fréquemment marquées par une anticipation ou une progression élective réfléchie. Pour les jeunes femmes toutefois, le caractère subi ou inattendu de l'accession au mandat apparaît plus saillant. Leur engagement est d'abord formulé en matière de responsabilité et de continuité (« ne pas laisser tomber la commune ») plutôt que comme l'expression d'une ambition personnelle ou d'un projet politique individuel. Cette différence met en lumière une dimension genrée de l'accès au pouvoir, y compris à l'échelle de petites communes : la reconnaissance sociale préalable et la sollicitation extérieure jouent un rôle déterminant dans la désignation des femmes, là où les hommes mobilisent plus souvent un registre d'intérêt pour la chose publique ou de légitimité politique intrinsèque. Si la frontière n'est jamais totalement étanche entre ces deux modèles, l'analyse montre que l'entrée en politique des jeunes femmes maires se construit fréquemment sur la base d'une cooptation relationnelle et d'un sens du devoir, davantage que sur l'idée de faire carrière.

UN ÉQUILIBRE DIFFICILE À TROUVER ENTRE DIFFÉRENTES VIES

Dans leur grande majorité⁴⁴, les jeunes femmes rencontrées ont été élues dans un contexte particulier : celui de la crise sanitaire liée au Covid 19⁴⁵. L'installation des nouveaux conseils municipaux, retardée et marquée par l'incertitude, s'est accompagnée de conditions inédites d'exercice du mandat. Dès leur entrée en fonction, les nouvelles élues ont dû gérer des situations de crise (continuité des services, gestion des mesures sanitaires, communication avec la population, etc.) sans disposer d'expérience préalable ni de temps d'apprentissage progressif. Cette entrée brutale dans la fonction a pu renforcer un sentiment d'isolement, dans un contexte où les repères habituels de la vie municipale étaient suspendus.

« Après mon élection, en fait, c'est vrai que ça a quand même été très particulier. La maire m'a donné les clés et puis c'était terminé. Je suis arrivé dans cette mairie et je me suis dit : "Waouh !" Il y avait du boulot et je n'y connaissais rien. (...) La période Covid a quand même été très dure. J'ai dû retirer les délégations d'une adjointe, par exemple, qui disait qu'il ne fallait pas écouter l'État, que le Covid était une fumisterie. (...) En vérité, cela a été très éprouvant, mais, avec le recul, aussi très formateur. »

Sofia C., 26 ans

« Comme pour tous les maires de 2020, en fait, les débuts de mandat sont très particuliers. J'ai été élue au premier tour et deux jours après on a été confinés : donc pas d'installation de conseil municipal, mais deux maires en même temps jusqu'à la fin du mois de mai. Donc du coup, c'est très particulier, parce que pendant deux mois on a deux maires sur la commune, on gère les confinements, on gère les appels aux personnes isolées, et en fait, tout s'arrête, tout s'éteint, il n'y a plus rien qui se passe. On a l'installation au mois de mai, et là, en fait, c'est le grand flou, parce qu'il y a toujours cette histoire de Covid. (...) À ce moment-là, on reçoit beaucoup d'informations du gouvernement, parfois contraires, ce qui est très compliqué... »

Pauline E., 30 ans

⁴⁴ Rappelons qu'une partie de ces jeunes maires a été élue en cours de mandat et n'était donc pas en responsabilité lors de la crise sanitaire.

⁴⁵ Martial Foucault, *Municipales 2020 : une élection si particulière*, op. cit.

Toutes évoquent d'importants volumes horaires, oscillant généralement entre 40 et 45 heures par semaine, et pouvant dépasser 70 heures.

« Après l'élection, ça a été très compliqué. Ça a été très compliqué du fait du Covid. Nous, on a été élus en mars, mais on n'est rentré en fonction qu'en mai. Le premier conseil municipal, c'était mai. Donc ouais, c'était compliqué. Surtout que, moi, j'avais ma prédécesseuse qui... qui était au bout d'un cycle et qui voulait vite arrêter... et qui m'avait refilé vraiment le bébé à partir de mi-mars... Mais moi, je n'avais pas officiellement le rôle de maire... Donc il y a eu une période très bâtarde. »

Clara V., 28 ans

Ces témoignages montrent combien l'apprentissage du mandat s'est opéré dans l'urgence et dans l'épreuve, sans transition. Là où les nouveaux arrivants bénéficient habituellement d'un temps d'appropriation et d'une transmission par les sortants, les jeunes femmes de 2020 – comme leurs homologues masculins – ont dû endosser immédiatement la responsabilité de la gestion de crise. Le contexte sanitaire a ainsi contribué à accroître la charge émotionnelle et organisationnelle du mandat, renforçant le sentiment de « saut dans l'inconnu » exprimé par plusieurs d'entre elles, surtout lorsque la transition n'était pas souhaitée ou facilitée par l'équipe précédente.

UN MANDAT CHRONOPHAGE

De manière générale, l'exercice du mandat de maire dans les petites communes est décrit par l'ensemble des enquêtées comme une expérience exigeante, chronophage et souvent envahissante. La fonction implique une disponibilité quasi permanente, aussi bien vis-à-vis des habitants que des partenaires institutionnels. Cette charge est fréquemment alourdie par le cumul de mandats et de représentations dans des instances intercommunales ou syndicales, comme le souligne une élue.

« Je suis dans 14 instances différentes. Je suis au syndicat d'eau, je suis à la com-com, je suis au syndicat scolaire, je suis dans plusieurs commissions de l'interco, enfance, service à la population. Je m'occupe aussi du congrès des maires du département. Je dois oublier des choses. »

Anaïs D., 30 ans

Dans ce contexte, l'investissement consenti par ces jeunes maires apparaît particulièrement élevé. Si les situations individuelles varient, toutes évoquent d'importants volumes horaires, oscillant généralement entre 40 et 45 heures par semaine, et pouvant dépasser 70 heures lorsque les responsabilités professionnelles s'ajoutent aux obligations municipales. Certaines insistent sur le caractère envahissant du mandat : « Je peux avoir des semaines tranquilles, mais en fait, de manière générale, c'est quand même des semaines qui sont entre 40 et 50 heures et... 70 heures. » Quand d'autres évoquent le poids du cumul avec une activité salariée : « Pour moi, entre mon boulot et mon mandat, c'est 70 heures par semaine. » Une élue qui a choisi de se mettre en disponibilité, résume ainsi l'ampleur de l'engagement requis : « Actuellement, je suis en disponibilité, donc j'ai plus de temps pour la mairie, mais quand je bossais 35 heures, je faisais à peu près 20 heures à la mairie chaque semaine. »

UN ÉQUILIBRE DIFFICILE À TROUVER

Les jeunes femmes rencontrées insistent, dans ce contexte, sur la difficulté à articuler les différentes sphères de leur existence : à savoir, leurs responsabilités municipales, leur activité professionnelle et leur vie familiale. Cette conciliation apparaît d'autant plus complexe qu'elle s'inscrit dans des rapports de genre différenciés. Alors que les élus masculins évoquent rarement la sphère domestique comme une contrainte, les jeunes maires

soulignent la nécessité constante d'organiser leur quotidien autour de la maternité, de l'éducation des enfants et de la répartition des tâches domestiques. Dans un contexte où les réunions se tiennent fréquemment en soirée, l'exercice du mandat les conduit à bricoler entre leurs différentes vies, au prix d'ajustements permanents et d'un haut niveau d'organisation.

« Ah bah, faut être super organisée. L'organisation, c'est le nerf de la guerre. Avec mon conjoint, on a des codes couleurs pour tout. Le lundi, souvent je suis off. Je ne suis pas en mairie, même si la mairie reste ouverte. J'essaie de garder mon lundi. Le mardi, je suis à 99 % du temps là. Le mercredi, c'est le jour de mes enfants, plus les réunions quand il y en a. Quand j'ai une réunion le soir après 18 heures, j'attends que mon conjoint arrive, je jette les gosses et j'y vais. Le jeudi, je suis principalement en mairie et, le vendredi, le plus souvent, j'ai des réunions extérieures. Le week-end, enfin, il y a les fêtes et les manifestations, où j'essaie d'être présente. (...) J'essaie vraiment de prioriser parce que je ne veux surtout pas que mes enfants ou mon conjoint pâtissent de mon choix d'être élue. »

Anaïs D., 30 ans

« C'est assez difficile de cloisonner vie d'élue ou vie personnelle. En fait, même si on part en vacances ou en week-end, il y a toujours un portable qui finit par sonner parce qu'il se passe un truc. Et donc, en effet, c'est difficile de cloisonner. Après, je suis en couple avec un élu, c'est difficile, parce qu'à partir du moment où on se présente, il y a un phénomène qui est qu'on appartient aux gens en fait. Et d'un côté, moi je trouve que c'est normal puisqu'on sait au moment où on se présente que ça va se passer comme ça, qu'on va appartenir aux gens. Et en même temps, c'est très compliqué aussi. C'est-à-dire qu'on va faire ses courses... on est interpellé pour parler du lampadaire qui ne marche plus, ou de la rue qu'il faut refaire, ou du fonctionnement de l'organisation de l'école. »

Élise B., 30 ans

Isabelle Lacroix et Laurent Lardeux rappellent que « l'exercice de la fonction » de maire survient souvent à un âge marqué par des « franchissements statutaires encore incertains ou fraîchement consolidés », qu'ils soient familiaux, professionnels ou parfois scolaires⁴⁶. Les jeunes élus se trouvent ainsi confrontés à la nécessité de concilier ces « différents agendas contraints », en incarnant simultanément plusieurs rôles (mairie, parent, conjoint, actif, etc.) avec « réussite et conviction ». Ils insistent sur le fait qu'il leur faut, dès lors, « résoudre, sur le plan biographique, les problématiques incommensurables de la gestion du temps ».

Dans ce contexte, la capacité d'organisation repose largement sur des soutiens extérieurs. Les proches (conjoint, parents ou amis) sont régulièrement sollicités pour assurer des tâches domestiques, prendre en charge les enfants ou offrir un appui moral : « Si la famille ne suit pas derrière... Je pense que c'est foutu. (...) J'ai de la chance qu'elle soit conciliante. » Mais l'appui le plus unanimement mentionné reste celui de la secrétaire de mairie : « Je suis bien accompagnée, je sais ce que j'ai à faire. Ma secrétaire met tout dans mon classeur et si je ne comprends pas, elle m'explique. » ; « Dans nos petites communes, celle qui fait les trois quarts, avec le maire, c'est la secrétaire de mairie. » ; « J'ai une très bonne secrétaire de mairie qui m'informe très bien. (...) C'est vrai que la secrétaire de mairie m'a sauvée plus d'une fois. » Dans les petites communes, elle incarne à la fois la mémoire administrative, la continuité institutionnelle et un relai opérationnel indispensable. Elles occupent ainsi, comme le notent Sophie Orange et Fanny Lacroix, une place centrale dans le fonctionnement des villages⁴⁷. Pour des élues souvent novices, la secrétaire de mairie joue en effet un rôle décisif de formation pratique et d'accompagnement, sécurisant les décisions et rendant matériellement possible l'exercice du mandat. À l'inverse, comme le rapportent certaines enquêtées, lorsque la relation avec la secrétaire est dégradée, c'est l'ensemble du fonctionnement municipal qui s'en trouve fragilisé : la transmission des informations devient plus incertaine, la prise de

⁴⁶ Isabelle Lacroix, Laurent Lardeux, *Jeunes et déjà maires. Le prix de l'engagement dans la politique municipale*, op. cit.

⁴⁷ Sophie Orange, Fanny Renard, *Des femmes qui tiennent la campagne*, La Dispute, 2022.

Pour celles qui n'ont pas de formation préalable ou d'expérience dans le secteur public, les obstacles apparaissent particulièrement lourds.

décision plus lourde, et le poids du mandat s'accroît considérablement pour des élues déjà très sollicitées.

Ces contraintes organisationnelles et relationnelles ne sont pas sans effets sur les trajectoires professionnelles des jeunes femmes maires. Plusieurs d'entre elles expliquent avoir dû réduire leur temps de travail ou renoncer à des perspectives d'évolution afin de rendre compatible l'exercice du mandat avec la vie familiale. Le coût de l'engagement politique se mesure ainsi non seulement par une charge accrue, le temps du mandat, mais aussi en opportunités professionnelles différées ou perdues. Les expériences de Léa M., élue en région Grand Est, et de Pauline E., élue en Nouvelle-Aquitaine, illustrent clairement cette réalité.

« C'est vrai que la reprise à 80 % a peut-être freiné... une petite évolution. Mais bon, après c'est un choix. Je ne me voyais vraiment pas faire la mairie et le boulot à 100 % avec le petit. Je ne suis pas maso non plus. Il y a un moment, il faut que je dorme. »

Léa M., 30 ans

« J'ai dû, dans mon travail, passer à mi-temps. Je n'ai pas pu garder un temps-plein, j'avais essayé, mais mon corps a dit stop. Donc... je suis passé à mi-temps. (...) Cela a évidemment un impact. En fait, par exemple, hier, on m'a proposé un poste dans l'éducation nationale de coordinatrice qui, pour moi, est une avancée dans une carrière, mais que j'ai dû refuser parce que c'est un temps-plein et que ce n'est pas possible. (...) Ce n'est pas grave, j'évoluerai plus tard. »

Pauline E., 30 ans

Si certains jeunes hommes élus témoignent eux aussi d'adaptations professionnelles, voire de renoncements ponctuels, la spécificité des parcours féminins tient à la fréquence et à l'ampleur de ces arbitrages, souvent liés à la maternité ou à la charge domestique. Ces situations rappellent que l'exercice du mandat local n'est pas neutre socialement ni genré : il s'accompagne de coûts différenciés, qui se traduisent par un ralentissement ou un infléchissement de trajectoires professionnelles plus marqué chez les femmes que chez leurs homologues masculins.

UN MANDAT CONTRAIGNANT ET EXPOSÉ

Au-delà de la difficulté à concilier différents temps de la vie, **le mandat de maire est aussi éprouvant en raison des contraintes administratives et réglementaires qu'il suppose.** Les enquêtées soulignent ainsi la complexité croissante des procédures, la multiplication des normes et l'exigence de conformité juridique qui pèsent sur leurs décisions. Dans un contexte où les services municipaux sont réduits, les maires se retrouvent souvent seules en première ligne pour décrypter, appliquer et assumer des textes techniques, sans toujours disposer de l'expertise nécessaire. Certaines parviennent à s'en sortir en s'appuyant sur la secrétaire de mairie, dans le cas des petites communes, ou, lorsqu'elles en disposent, sur les services techniques municipaux. D'autres mobilisent leur expérience professionnelle ou leur parcours d'études supérieures pour mieux appréhender ces contraintes. Les enquêtées mentionnent également le rôle de l'intercommunalité, dont les services constituent une ressource précieuse pour mutualiser des compétences et sécuriser les décisions, même si leur fonctionnement peut ajouter une strate de procédures et demeurer difficile à appréhender pour des élues débutantes.

Dans ce contexte, pour celles qui n'ont pas de formation préalable ou d'expérience dans le secteur public, les obstacles apparaissent

particulièrement lourds. Comme l'explique une enquêtée, devenue maire à 30 ans, sans diplôme ni expérience professionnelle dans la fonction publique.

« Il y a tellement de choses, surtout au niveau de l'administratif, qu'on ne peut pas tout connaître. Quand on devient maire, on vous demande d'être comptable. C'est très difficile quand vous n'avez pas d'expérience dans le domaine. »

Léa M., 30 ans

Ce constat est partagé par Camille P., élue à 30 ans, qui insiste sur la complexité de la gestion quotidienne.

« Le plus difficile, c'est cette lourdeur administrative. Cette complexité, vraiment, là on voit pour les dossiers de demande de subvention, il n'y a jamais rien de simple, rien de cohérent. C'est tellement complexe. »

Camille P., 30 ans

Dans le même esprit, Inès D. souligne.

« Ce qui a été le plus difficile pour moi ces dernières années... Je dirais que le plus gros frein, c'est la mise en place des projets, car il faut répondre à une réglementation et procéder à des tâches administratives de plus en plus lourdes, qui, quelquefois, manquent de cohérence et de logique. On est complètement perdu dans un méli-mélo administratif. »

Inès D., 23 ans

À ces difficultés, s'ajoute une contrainte récurrente : le manque de moyens humains et financiers dans les petites communes. **Les enquêtées soulignent ainsi composer avec des ressources réduites, ce qui les place dans une situation d'autant plus exigeante qu'elles doivent endosser des rôles multiples** : gestionnaires, techniciennes, animatrices locales. Plusieurs jeunes maires soulignent qu'elles aimeraient être davantage accompagnées par les services de l'État, afin de pouvoir faire face à la complexité administrative, regrettant parfois un appui trop distant. À l'inverse, d'autres maires relatent des expériences plus positives et mettent en avant le rôle déterminant de l'État dans la sécurisation de leurs dossiers. Certaines soulignent en particulier la disponibilité des services préfectoraux, décrits comme des interlocuteurs précieux pour décrypter les procédures et gagner du temps. Une maire, dont la commune bénéficie du programme *Petites Villes de demain* (PVD), explique de son côté que ce dispositif lui a « facilité la vie » en l'aidant à identifier les bons interlocuteurs et à fluidifier ses démarches, mais dit aussi « manquer de moyens pour concrétiser ensuite les projets ».

Or, ce déficit structurel de ressources ne réduit en rien les attentes des habitants. Bien au contraire, la proximité qui caractérise les petites communes alimente des sollicitations continues. Les habitants n'hésitent pas à interpeller leurs élus dans l'espace public à propos de différents sujets : petits travaux, conflits de voisinage, gestion de l'éclairage public... **Les maires se trouvent ainsi au cœur d'un paradoxe. D'un côté, elles se trouvent exposées à des demandes nombreuses et pressantes ; de l'autre, elles disposent d'une marge de manœuvre limitée pour y répondre.** Ce décalage structurel contribue à accentuer les difficultés liées au mandat, dans la mesure où il confronte directement les élues à des injonctions souvent contradictoires, qu'elles doivent arbitrer avec des moyens notoirement insuffisants, les plaçant dans des situations inconfortables, comme en témoigne une enquêtée.

« Bon, maintenant, on se fait facilement alpaguer par les gens. Hier, un de mes administrés est venu dans mon bureau pour gueuler comme ça. Mais ça, ça va. Avant ça, j'ai eu d'autres altercations un petit plus costaudes. En fait, le problème, je dirais, c'est que les gens pensent qu'on peut tout régler... et qu'on est responsable de tout. »

Sofia C., 26 ans

À cela, s'ajoute un autre décalage, plus symbolique, entre l'exercice réel du mandat et la représentation qu'en ont certains administrés. À en croire les enquêtées, beaucoup surestiment en effet la capacité d'action des maires, mais aussi le montant de leurs indemnités. Une enquêtée souligne ainsi la persistance de représentations erronées, parfois même dans son entourage proche.

« Quand je parle des fois, même avec la famille de mon mari, ils me disent : "Ah, mais ce que tu touches !" L'autre jour encore, ils m'ont dit : "Ah bon, mais ce n'est pas vrai, tu touches que ça !" Ben oui, je touche que ça, oui. Mais je ne fais pas ça pour l'argent. Il faut arrêter avec l'image du maire qui touche 3 000 ou 4 000 euros : il faut se l'enlever de la tête. »

Sofia C., 26 ans

Ce témoignage illustre combien la fonction de maire, dans les petites communes, reste entourée d'une série de représentations sociales inexactes (figure 8), qui renforcent la pression exercée sur les élues. Le contraste entre les attentes très fortes des habitants et la réalité – des moyens limités et des indemnités modestes – contribue ainsi à rendre le mandat plus contraignant et plus exposé, au risque d'alimenter un sentiment d'injustice et, à terme, une forme d'usure chez ces jeunes femmes.

Figure 8 : indemnités de fonction brutes mensuelles des maires.

Population (nombre d'habitants)	Taux (en % de l'IB 1027)	Indemnité brute (en euros)
Moins de 500	25,5	1 048,18
De 500 à 999	40,3	1 656,54
De 1 000 à 3 499	51,6	2 121,03
De 3 500 à 9 999	55	2 260,79

LES IMPLICATIONS DU GENRE ET DE L'ÂGE DANS L'EXPÉRIENCE DU MANDAT

L'expérience du mandat ne se comprend pas uniquement à travers ses contraintes administratives et matérielles : elle est aussi structurée par les rapports sociaux de genre et par les effets de l'âge. Être une jeune femme maire dans une petite commune signifie occuper une position à la fois atypique et exposée, dans un univers politique local encore largement masculin et marqué par des hiérarchies générationnelles. Plusieurs enquêtées témoignent ainsi de comportements sexistes ou condescendants, qui traduisent la difficulté persistante à accepter une femme en position de pouvoir. Comme l'explique Élise B.

« Mine de rien, on est quand même dans une société où la femme décisionnaire ou les femmes au pouvoir, ce n'est pas encore complètement naturel. (...) Je sais pertinemment que les hommes en face de moi n'auraient jamais fait ou dit les choses de la même manière si j'avais été un homme. »

Élise B., 30 ans

« J'ai dû me rendre à une réunion à la com-com. Je me suis quand même pris la réflexion que ce n'était pas un endroit pour un enfant. » Léa M. 30 ans

Ces attitudes prennent des formes diverses, allant de remarques déplacées à des assignations implicites. Une enquêtée raconte par exemple avoir été prise, plusieurs fois, pour la secrétaire : « Il y a souvent quelqu'un qui vient pour rencontrer un élu, et qui me dit : "Bonjour, on voudrait voir la maire." Ils croient que je suis la secrétaire. » D'autres dénoncent plus largement le sexisme ordinaire qui persiste au sein des institutions publiques locales.

« Les collègues hommes qui te disent : "Salut Miss" ou "Salut ma belle" en te passant la main dans le dos... On ne peut pas faire plus sexiste. Moi, je ne passe pas la main derrière le dos de mon collègue. Je ne lui dis pas : "Salut Mister". »

Pauline E., 30 ans

« Nous, on est plus de 1 000 habitants, donc c'est liste entière, on n'a pas le droit de panacher. Et pour autant, il y a quelqu'un qui [lors du dernier scrutin] a mis son bulletin au nom de notre liste sur lequel il avait rayé toutes les femmes. »

Clara V., 28 ans

« Il y a eu des choses qui se disent dans mon dos, qui nous sont rapportées, des choses un peu graveleuses. C'est arrivé. Ce qui n'arrive pas quand c'est un mec. Parce que nous, les femmes, s'il y a un élu qui est un peu beau gosse et qu'on l'aime bien, on ne va pas faire une remarque à nos copines à côté. »

Élise B., 30 ans

Cette dimension se retrouve également dans la distribution genrée des responsabilités au sein des institutions intercommunales. En écho aux travaux de Michel Koebel sur le profil sociologique des élus locaux⁴⁸, les maires interrogées dans le cadre de cette enquête, qui siègent à la communauté de communes, sont ainsi plus fréquemment cantonnées aux domaines du social ou de l'environnement, rarement aux finances ou à la voirie. Cette assignation se double d'une difficulté à trouver leur place dans les instances intercommunales, plusieurs enquêtées soulignant combien il peut être plus ardu pour elles de prendre la parole en conseil communautaire, où dominent des élus masculins plus âgés. La capacité à s'exprimer et à s'imposer dans ces arènes varie fortement selon les trajectoires. Celles qui disposent d'un diplôme supérieur ou d'une expérience professionnelle impliquant de la représentation publique se sont senties, dès le début du mandat, davantage légitimes et outillées pour intervenir, tandis que d'autres disent avoir rencontré plus de difficultés, en particulier les premiers mois. L'analyse rejoint ici les constats formulés par Maud Navarre dans son travail sur la prise de parole des élu, hommes et femmes⁴⁹. À partir d'une enquête sur la carrière politique d'élu(e)s locales dans une région rurale, la chercheuse souligne que les femmes « interviennent moins souvent » en séance plénière car elles se sentent, bien souvent, moins légitimes.

La jeunesse constitue une autre source de fragilisation. Une enquêtée distingue ainsi clairement l'effet de l'âge de celui du genre.

« En tant que femme, moi je ne vois pas de frein particulier. Par contre, d'être jeune, oui, parce que je pense que c'est un problème par rapport au boulot, par rapport à la famille, par rapport à l'investissement. »

Sophia C., 26 ans

La combinaison de ces deux facteurs – être à la fois jeune et femme – renforce les mises en cause ou les tentatives de mise à l'écart. Comme le souligne encore une autre enquêtée : « Ça joue forcément quand on est jeune et femme. (...) [Certains pensent] on va pouvoir un peu la manipuler, on va avoir le dessus sur elle. »

⁴⁸ Michel Koebel. *Le Profil social des élus locaux en France. Colloque international « Les élites politiques locales. Profils et carrières »*, Université de Lausanne (5-6 avril), 2019.

⁴⁹ Maud Navarre, « Prendre la parole en séance plénière », *Travail, genre et société*, 2015/1 (n° 33) : 87-104.

Les expériences rapportées mettent parfois en lumière des épisodes marquants, révélateurs de la persistance des stéréotypes. Camille P., première femme élue maire d'une commune en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vieux-Boiron, raconte avoir subi des critiques liées à sa maternité en pleine campagne électorale.

« J'étais enceinte, j'ai accouché en décembre, donc un peu pendant la campagne, et j'ai eu des remarques... qu'il serait mieux d'aller s'occuper de son gosse au lieu de s'occuper de la mairie. »

Camille P., 30 ans

Dans le même registre, Léa M. évoque l'absence de soutien symbolique de ses pairs lors de sa grossesse et les reproches qu'elle a essuyés pour avoir assisté à une réunion intercommunale avec son nourrisson.

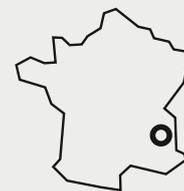
« Après la naissance, j'ai voulu l'allaiter. Je n'avais pas le choix que de le prendre avec moi. Un jour, alors qu'il avait tout juste 4 semaines, j'ai dû me rendre à une réunion à la com. Je me suis quand même pris la réflexion que ce n'était pas un endroit pour un enfant. On m'a dit : "Pourquoi tu l'as ramené ?" Alors qu'il ne pleurait pas. Ils me regardaient tous comme si je sortais de la lune ! »

Léa M., 30 ans

Ces témoignages rappellent que l'entrée en politique de ces jeunes femmes ne peut être dissociée des assignations sociales liées au genre et à l'âge. Toutefois, cette situation est aussi vécue comme une ressource. Certaines y voient un moteur, les incitant à affirmer davantage leur légitimité. D'autres mettent en avant le soutien reçu, en particulier de la part des jeunes générations ou des femmes de leur commune. Une enquêtée se souvient ainsi, par exemple, avoir été surprise par la réaction de son auditoire lors d'une réunion publique : « Quand j'ai annoncé la liste et qu'on s'est rendu compte que les femmes étaient majoritaires, celles qui étaient dans la salle ont applaudi. »

OPHÉLIE BRUN

MAIRE DE VILLARD- NOTRE-DAME



Ophélie Brun est maire de Villard-Notre-Dame, commune de montagne de 26 habitants, située à dix kilomètres de Bourg-d'Oisans, en Isère. Elle a été élue en 2020, à l'âge de 28 ans. Ce n'était pas un projet de vie, plutôt une forme de continuité familiale. Son grand-oncle, son oncle, et avant eux un cousin, ont tous occupé la fonction de maire dans ce village où elle a grandi. Ophélie a longtemps travaillé dans la restauration, dans les cuisines d'établissements renommés à Courchevel, Cannes ou Monaco. Mais elle a fini par revenir ici, dans ce village d'une dizaine d'habitants à l'année. Aujourd'hui, elle est monitrice de ski l'hiver à l'Alpe d'Huez, gère La Brindille – l'auberge du village, et assume son mandat de maire.

UNE HISTOIRE DE FAMILLE ET DE VOISINAGE

« Comment je suis venue là ? Ce n'était pas prévu. » Quand son oncle annonce qu'il ne briguera pas un troisième mandat, Ophélie se dit qu'elle pourrait peut-être être conseillère municipale. Mais, à mesure que les discussions de voisinage avancent, elle comprend qu'on pense à elle pour la mairie. « Au début, j'ai dit non, puis l'idée a fait son chemin. Je me suis dit : s'ils y ont pensé, c'est que j'en suis peut-être capable. » Elle finit par accepter. Pas par ambition politique, dit-elle, mais pour « l'aspect social », et parce qu'elle est très attachée à ce territoire. « Je suis née ici, j'ai grandi ici. Je suis allée à l'école à l'Alpe d'Huez. Ce n'est pas que Villard-Notre-Dame, c'est tout l'Oisans. Je m'y sens chez moi. »

GÉRER L'EAU, L'ÉLECTRICITÉ, LA LUMIÈRE...

Elle découvre vite les contraintes d'un mandat rural, avec peu de moyens, un territoire fragile, et peu d'habitants

permanents. « Je ne savais pas à quoi m'attendre, et finalement j'aime vraiment ce que je fais. J'y prends plaisir. » Le premier chantier concerne la rénovation des gîtes municipaux. Puis viennent les travaux d'eau. « On s'est rendu compte que, vu qu'on allait tout ouvrir, autant en profiter pour enfouir les réseaux électriques. » L'éclairage public est remplacé, puis éteint la nuit. La maison de village et sa salle polyvalente ne verront pas le jour d'ici la fin du mandat, mais le projet est lancé. « Tout projet est long, mais je me rends compte qu'en un mandat, on arrive à faire des trucs. »

TRANSMETTRE, CONSTRUIRE, ACCUEILLIR

Parallèlement, Ophélie se lance dans un autre projet qui lui tient à cœur : la création d'une auberge dans le village. Elle rêve depuis longtemps de faire revivre l'esprit de l'hôtel de son grand-oncle, *L'Ours brun*. « C'était très convivial, les gens adoraient venir chez lui. Pourquoi aujourd'hui ça n'existerait plus ? » Elle repère une vieille grange en ruine, qu'elle rénove avec ses frères, son père et son ancien compagnon. « Deux ans et demi de travaux (...). On a fait un truc de fou. » Pour elle, l'auberge est un espace essentiel à la vie de son village : « Tu viens juste boire un coup ou faire un gueuleton en famille. C'est convivial, c'est pour tout le monde. »

TROUVER SA PLACE, MÉNAGER SES FORCES

Dans les réunions communautaires, Ophélie a mis du temps à prendre sa place. « Au début, je ne donnais pas trop mon avis pendant les réunions de la communauté de communes. (...) Même si, dans un coin de ma tête, j'avais mon avis, je ne me sentais pas légitime. » Depuis deux ans, elle intervient davantage, mais cela reste compliqué. « Des fois, j'essaie de remettre certaines choses un peu en question... Ça ne plaît pas toujours. » Elle ne sait pas encore si elle se représentera : « Ça me prend beaucoup de temps, et là, l'auberge étant ouverte, j'ai vraiment beaucoup de mal à tout faire. » Elle reconnaît aussi avoir besoin de souffler. « Là, j'ai pris des vacances à l'automne, mais ça faisait trois ans que j'en n'avais pas pris. J'ai arrêté la cuisine pour avoir une vie, donc bon, c'est pour ça que je ne sais pas trop encore. »



Tableau des clés du village, dans le bureau du maire, à la mairie de Villard-Notre-Dame.



Ophélie prépare un repas dans son auberge La Brindille, à Villard-Notre-Dame.

« Ça me prend beaucoup de temps, et là, l'auberge étant ouverte, j'ai vraiment beaucoup de mal à tout faire. »



Ophélie, monitrice de ski, sur une piste de la station de l'Alpe d'Huez.



Ophélie, monitrice de ski, part travailler à la station de l'Alpe d'Huez.





« Je suis née ici, j'ai grandi ici. Je suis allée à l'école à l'Alpe d'Huez. Ce n'est pas que Villard-Notre-Dame, c'est tout l'Oisans. Je m'y sens chez moi. »

En descendant du col de l'Alpe d'Huez en direction du Bourg-d'Oisans, le 17 avril 2025.



Ophélie Brun rentre en mairie de Villard-Notre-Dame.



Le bureau de madame le maire de Villard-Notre-Dame.



Ophélie lors d'une réunion de la communauté de communes au Bourg-d'Oisans (Isère).

Des jeunes
femmes maires
qui ouvrent la voie ?

Cette enquête permet, à l'arrivée, d'éclairer la question centrale qui l'a guidée : identifier les moteurs et les freins de l'engagement des jeunes femmes maires en milieu rural, ainsi que leurs effets sur l'exercice du mandat. Pour rappel, il s'agit d'un groupe très minoritaire : en 2020, seules 41 femmes de moins de 30 ans ont été élues maires, dont 35 en milieu rural, soit à peine 0,1 % de l'ensemble des maires. Si la population concernée demeure réduite, elle mérite une attention particulière : **la combinaison des trois caractéristiques – jeunesse, féminité et inscription dans un contexte rural – n'est pas sans incidence sur l'expérience du mandat.** Dans un contexte où les femmes, comme les jeunes, restent largement sous-représentés parmi les élus municipaux, l'étude de ces trajectoires permet de mieux comprendre les conditions de l'engagement et les contraintes spécifiques auxquelles ces élues font face.

Cette enquête met en évidence plusieurs moteurs de l'engagement. L'attachement au territoire constitue le ressort le plus central : il nourrit le désir de rendre à la commune ce qu'elle a apporté, et s'exprime bien souvent dans la continuité de trajectoires familiales ou associatives. S'y ajoute l'influence de proches – parents élus, amis impliqués – qui ouvre l'accès à l'espace municipal. Pour certaines, enfin, la candidature résulte d'un appel des habitants ou d'anciens élus, soulignant combien l'engagement ne se comprend pas seulement comme une démarche individuelle, mais aussi comme le produit de relations sociales.

Les freins apparaissent tout aussi structurants. L'expérience du mandat se caractérise par une forte charge de travail, aggravée par le manque de moyens humains et financiers dans les petites communes. La conciliation entre responsabilités municipales, vie professionnelle et engagements familiaux pèse particulièrement sur les jeunes femmes, qui décrivent la nécessité d'organiser leur quotidien autour d'ajustements permanents. Cette dimension genrée du mandat se retrouve également dans la manière dont elles sont perçues et traitées (assignation à certains domaines d'action, remarques sexistes, difficultés accrues à s'imposer dans l'espace intercommunal, etc.). Le jeune âge joue, dans ce contexte, un rôle ambivalent. Il peut, d'un côté, accentuer les contraintes en nourrissant des doutes sur la légitimité ou la capacité à assumer pleinement la fonction ; mais il peut aussi, à l'inverse, contribuer à faire de ces jeunes femmes les figures d'un renouveau ou d'un changement attendu dans leur commune.

Ces constats invitent à prolonger la réflexion sur les conditions d'exercice du mandat. L'amélioration du statut de l' élu apparaît comme un enjeu majeur, qu'il s'agisse de revaloriser les indemnités, de prendre en charge les frais liés à la garde d'enfants, ou de permettre une meilleure articulation entre congés parentaux et responsabilités municipales. La question des moyens matériels et humains doit également être posée : les écarts entre les attentes fortes des habitants et les ressources disponibles exposent les maires à une pression accrue, source d'usure et parfois de découragement.

Enfin, au-delà de leurs difficultés, **ces jeunes femmes incarnent aussi des figures de renouvellement et d'engagement local.** À ce titre, elles peuvent constituer des modèles pour d'autres générations d'élues potentielles. Valoriser leur action et documenter leur trajectoire ne relève pas seulement d'un impératif de reconnaissance, mais d'un levier pour encourager une participation plus diverse à la vie politique locale.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPAU GROUPEMENT
D'INTÉRÊT PUBLIC
L'Europe des Projets
Architecturaux et Urbains

**CARAVANE
DES
RURALITÉS**



Comment de jeunes femmes en viennent-elles à s'engager comme maires en ruralité ? Et pourquoi sont-elles encore si peu nombreuses à franchir le pas ? À partir d'une enquête inédite menée dans plusieurs territoires et d'une analyse croisant données statistiques et entretiens, cette recherche met en évidence les moteurs et les freins au sein d'une catégorie de la population encore très minoritaire dans le paysage municipal. Elle éclaire les contraintes spécifiques liées à l'âge, au genre et au contexte rural, tout en soulignant les stratégies d'adaptation et de résilience déployées par ces élues. En donnant à voir la complexité de leurs parcours, les arbitrages entre vie personnelle, professionnelle et municipale, ainsi que les ressources mobilisées pour exercer leur mandat, l'étude apporte un éclairage nouveau sur les transformations de la démocratie locale et sur les enjeux du renouvellement générationnel et de la féminisation des équipes municipales.